

Programme d'études :
Français 10411-10412
12^e année

Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques
(version 2006)

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
CADRE THÉORIQUE	7
1. Orientations du système scolaire	7
1.1 Mission de l'éducation	7
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	8
2. Composantes pédagogiques	10
2.1 Principes directeurs	10
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	11
2.3 Modèle pédagogique	18
3. Orientations du programme	26
3.1 Présentation de la discipline	26
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux.....	27
3.3 Principes didactiques.....	28
PLAN D'ÉTUDES	35
BIBLIOGRAPHIE.....	128

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 et 2*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épique.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;

5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de

son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.

10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie*** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

* Plus que la lecture, la **littératie** est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité; ➤ utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires; ➤ prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur; ➤ poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières; ➤ comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté; ➤ utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension; ➤ interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité; ➤ défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes; ➤ démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières; ➤ transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation; ➤ commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base; ➤ utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques <i>et la position de base associée à la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image; ➤ commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome <i>et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC; ➤ utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace <i>et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier</i>; ➤ naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique; ➤ s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo; ➤ utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p>	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles; ➤ reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution; ➤ comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente; ➤ discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources; ➤ faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">➤ identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);➤ reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;➤ faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.	<ul style="list-style-type: none">➤ décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;➤ expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;➤ démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">➤ évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;➤ développer des habitudes de vie saines et actives;➤ élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">➤ démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;➤ valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;➤ évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ découvrir les produits culturels francophones de son entourage; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat. 	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée; ➤ valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté. 	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale; ➤ apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat; ➤ prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue. 	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices : ➤ apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale; ➤ contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'oral et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs; ➤ faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.
---	---	--	--

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

<p>À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;➤ s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<p>À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;➤ démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.
--	---	---	---

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de

faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir une intervention régulatrice qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.

1. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Annexe 1)

Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ réguler l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)	Identifier les résultats d'apprentissage Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources Anticiper des problèmes et formuler des alternatives	Faire la mise en situation et actualiser l'intention Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage Faire l'évaluation sommative des apprentissages Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	Analyser la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées Prendre conscience de ses connaissances antérieures Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés Faire la cueillette et le traitement des données Analyser des données Communiquer l'analyse des résultats	Faire l'objectivation de ce qui a été appris Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs Faire le transfert des connaissances Évaluer la démarche et les stratégies utilisées Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage ; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

Dans le programme de français, l'expression enseignement du français désigne l'enseignement de la discipline de formation générale qui étudie la langue maternelle comme outil au service de la pensée et comme instrument de communication personnelle et sociale.

Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner le pouvoir d'apprendre et de penser. L'épanouissement du potentiel de chaque élève est intimement lié à la maîtrise de sa langue, car en plus d'être une composante fondamentale de l'identité personnelle et culturelle de l'apprenant, la langue est à la base de son développement intellectuel, social et affectif.

Le français est non seulement au service de la pensée et de la communication, mais il sert aussi d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs liés aux autres disciplines d'enseignement. Donc, on ne saurait minimiser son importance sans compromettre la capacité des jeunes de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

La langue est aussi le moyen dont se sert une collectivité pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et son imaginaire. En ce sens, il appartient au cours de français, de même qu'aux autres cours, de donner à chaque élève une ouverture au patrimoine culturel de sa communauté d'appartenance, comme à celui de la francophonie mondiale, et de lui donner le désir d'y participer.

Le but de ce programme d'études est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. Pour atteindre ce but, quatre objectifs visent à rendre l'élève capable :

- D'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;

- D'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- De connaître et d'apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- De développer des attitudes positives au regard de la langue, de la communication et de la littérature.

L'apprentissage du français doit permettre à l'élève de s'approprier les savoirs multiples de toutes les autres disciplines. Puisque la langue constitue l'outil indispensable à l'appropriation de tous ces savoirs, il est primordial d'établir une relation entre l'apprentissage du français et le contenu des autres programmes. Cette collaboration peut se faire soit en utilisant les textes des autres matières pour s'approprier des connaissances en français, soit en transférant les habiletés langagières dans les activités de toutes les disciplines.

Avec les enseignants des autres matières, l'enseignant de français doit s'assurer du transfert dans les autres disciplines des connaissances acquises dans les cours de français ainsi que de l'acquisition d'attitudes positives à l'égard de la langue qui motivent à se préoccuper en tout temps de la langue parlée et écrite.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Tout programme de langue doit tenir compte de la compréhension de l'oral et de l'écrit, de même que de la lecture et de l'écriture. Ce programme-ci ne fait pas exception. Les sept résultats d'apprentissage généraux s'articulent donc autour de la compréhension de l'oral (C.O.), la compréhension de l'écrit (C.É.), la production orale (P.O.) et la production écrite (P.É.) avec, bien entendu, des liens entre ces diverses composantes. Dans chacune de ces composantes, l'on s'assure également, que l'élève aborde des textes de langue courante aussi bien que des textes littéraires.

Domaines	Résultats d'apprentissage généraux
C.É.	1. Lire un roman afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.
C.É.	2. Lire un article de journal ou de revue à caractère analytique sur un sujet lié à l'actualité afin de s'informer sur ce sujet.
C.O.	3. Écouter ou lire un poème ou une chanson à caractère expressif afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.
P.É.	4. Écrire une partie ou un chapitre de roman afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de faire connaître sa vision du monde.
P.É.	5. Écrire un article de journal sur un sujet lié à l'actualité afin d'informer les autres sur ce sujet.
P.O.	6. Faire un exposé oral à caractère argumentatif sur un sujet lié ou non à l'actualité, dans le cadre d'un débat, afin de communiquer ses opinions sur le sujet.
P.O.	7. Faire un exposé oral à caractère expressif sur un sujet lié ou non à l'actualité afin de communiquer ses opinions.

3.3 Principes didactiques

Comme l'enseignement du français langue maternelle vise le développement des habiletés langagières en compréhension et en production orales et écrites, il va sans dire que le processus d'apprentissage à mettre en place dans la classe de français doit favoriser la pédagogie de la communication dont la dynamique repose essentiellement sur la pratique de discours, l'objectivation de cette pratique et l'acquisition de connaissances.

La classe de français, si elle désire développer cette pédagogie de la communication, doit nécessairement placer l'élève dans les situations multiples et variées où il aura effectivement à lire, à écrire, à parler et à écouter. Plus ces situations seront réelles, c'est-à-dire réalisées à des fins, plus l'élève deviendra habile à lire, à écrire, à parler et à écouter. Dans ce programme d'études, les occasions de lire, d'écrire, d'écouter et de parler occupent une place prépondérante.

La classe de français amènera l'élève à progresser en lecture, en écriture, en écoute et en intervention orale si elle lui permet d'observer, d'analyser et d'évaluer ses propres pratiques au moyen de l'objectivation, c'est-à-dire en faisant un retour réflexif et analytique sur son action, son comportement ou son attitude.

Pour développer avec efficacité ses habiletés langagières, c'est-à-dire pour comprendre et produire des discours propres à répondre à ses besoins de communication personnelle et sociale, l'élève doit acquérir des connaissances sur la situation de communication, sur le fonctionnement des divers types de discours et sur le fonctionnement de la langue. Il devra, de plus, découvrir par la lecture et l'écoute, les façons de voir, de penser, d'agir et de sentir des autres et ainsi pouvoir réagir personnellement par la parole et l'écriture à ces façons d'exprimer le monde.

La méthodologie préconisée par le programme de français langue maternelle est axée sur l'approche communicative qui place l'élève au cœur de la communication et, par le fait même, au centre de son apprentissage. L'élève est ainsi appelé à prendre une part active dans cette approche pédagogique; l'enseignante ou l'enseignant doit constamment le solliciter et, pour ce faire, lui faire vivre de multiples situations de communication.

L'approche communicative doit favoriser l'éclosion d'actes de communication, c'est-à-dire que la classe de français doit devenir un lieu de communication où se vivent des pratiques réelles de compréhension et de production motivantes, variées, graduées et interactives : lecture, écoute, écriture et intervention orale. Ces pratiques doivent de plus être adaptées aux sujets d'intérêts et aux besoins des élèves, et tenir compte aussi de leur maturité affective et de leurs capacités intellectuelles.

L'élève apprendra à lire, à écouter, à écrire et à parler, si on le place dans des situations de communication qui suscitent sa motivation et assurent la pratique de la communication verbale. Ainsi, l'élève sera appelé à lire ou à écouter avec

l'intention réelle de s'informer sur un sujet donné ou encore de s'informer en vue de poser des actions alors que dans une pratique de production, il sera appelé à parler ou à écrire avec l'intention réelle de faire connaître ses sentiments.

Comme l'approche communicative est une approche globale, les situations de communication permettent aussi d'intégrer le plus harmonieusement possible les connaissances enseignées; ainsi, l'élève est appelé à établir des liens entre les règles grammaticales apprises et les phrases qu'il formule, entre le fonctionnement du discours étudié et celui qu'il rédige, entre les éléments prosodiques qu'il connaît et leur maîtrise au cours de son exposé oral.

La démarche, de type inductif, invite l'élève à la découverte de notions, de règles, de lois et de connaissances qui tiennent compte de la situation de communication, qui régissent les formes de discours et qui font état des composantes de la langue. L'induction favorise l'observation et amène graduellement l'élève à découvrir les contenus d'apprentissage à l'aide d'exemples, de comparaisons, d'énoncés, de substitutions et de généralisations. Ce procédé requiert parfois plus de temps pour l'apprentissage, mais s'avère efficace à long terme puisque l'élève se sent concerné et se retrouve au cœur de sa démarche d'apprentissage.

Il est important de souligner que les activités de compréhension servent souvent de déclencheur aux activités de production. L'élève qui a beaucoup lu ou écouté est alors placé dans une situation qui le motive à écrire ou à parler; il produira ainsi un texte qui sera la reconstruction des divers textes lus ou entendus.

Comme les connaissances doivent être acquises dans le but de développer efficacement les habiletés langagières, elles devraient être intégrées aux diverses pratiques et aux activités d'objectivation de ces pratiques; l'élève qui écrit un texte doit posséder des connaissances sur la syntaxe, sur l'orthographe d'usage et sur l'orthographe grammaticale et, surtout, doit savoir les intégrer à son texte.

Les acquisitions de connaissances peuvent se réaliser au moyen de divers procédés; l'enseignant choisit la façon la plus efficace, la plus appropriée à son groupe d'élèves : observation, induction, énoncé de lois, de règles, démonstration, explication, application, discussion, question, solution de problème, résumé, comparaison, substitution, manipulation, jeu-questionnaire, etc.

Les pratiques de compréhension et les pratiques de production orales et écrites visent des objectifs particuliers, et chaque pratique doit être vécue pour elle-même. Cependant, il est permis de souhaiter qu'un lien étroit s'établisse entre la lecture et l'écriture, car la lecture stimule l'écriture et les activités d'écriture permettent le réinvestissement des activités de lecture. L'élève doit lire pour écrire et écrire pour lire à nouveau : les deux activités se retrouvent ainsi en constante interaction. Il est aussi possible d'établir un va-et-vient entre les pratiques de compréhension orale et les pratiques de production orale. L'élève écoute des exposés, des communications, des émissions de radio et de télévision pour mieux se préparer à son intervention en salle de classe. Une interaction inévitable se crée entre les divers circuits de la communication orale et ceux de la communication écrite.

Rappelons que l'approche communicative préconisée dans ce programme d'études oblige le personnel enseignant à placer l'élève dans des situations de communication le plus proches possible de celles vécues dans le quotidien. Il s'agit donc de créer un environnement propice au déroulement des activités de pratiques de compréhension et de production orales et écrites.

Signalons que dans les tableaux du plan d'études qui suivent, les résultats d'apprentissage spécifiques ont été regroupés selon qu'ils appartiennent : à la situation de communication; au fonctionnement du discours; au fonctionnement de la langue; à la syntaxe ou aux éléments prosodiques.

Le tableau suivant illustre l'importance à accorder à chaque partie du programme. Il est à remarquer que la compréhension et la production écrites doivent faire l'objet

d'une attention particulière puisque c'est le rôle de l'école d'enseigner à lire et à écrire correctement. La compréhension et la production orales ne doivent pas pour autant être négligées, mais il appert que d'autres disciplines peuvent concourir à cet apprentissage de même que les autres sources d'information présentes dans la société : médias, ressources familiales, environnement culturel.

RÉPARTITION	
Compréhension orale	10 %
Compréhension écrite	35 %
Production orale	15 %
Production écrite	40 %
Total	100 %

Tableau des discours oraux et écrits pour le secondaire

Cours	Habilités (discours)		Compréhension		Production	
	orale	écrite	orale	écrite		
9^e année 2003-4	Documentaire Entrevue	Conte et légende Chronique ou article de revue Roman jeunesse Compte rendu du livre	Exposé à caractère informatif Compte rendu du livre	Nouvelle journalistique Conte Lettre d'amitié		
10^e année 2004-5	Reportage *	Nouvelle littéraire Lettre d'opinion	Exposé à caractère explicatif	Portrait Nouvelle littéraire Lettre d'opinion		
11^e année 2005-6	Message publicitaire *	Article critique Pièce de théâtre * Éditorial Roman	Exposé critique	Nouvelle littéraire Texte d'opinion Article critique		
12^e année 2006-7	Poème ou chanson à caractère expressif *	Roman Article de journal ou de revue à caractère analytique	Exposé à caractère expressif Débat	Article de journal Chapitre de roman		

* Il est à noter que les types de discours accompagnés d'un astérisque peuvent être lus ou entendus.

PLAN D'ÉTUDES

1	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>LIRE UN ROMAN afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.</p>
----------	---

<p>Résultats d'apprentissage spécifiques</p> <p>L'élève doit pouvoir :</p>	
<p>Situation de communication</p>	
1.1 *	découvrir les éléments qui constituent l'univers vraisemblable du roman;
1.2 *	relever les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets qui contribuent à présenter ces éléments comme vraisemblables;
1.3 *	juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent;
1.4 *	découvrir l'époque, le contexte social ou culturel dans lequel se situe le roman;
1.5 *	identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les événements, les lieux ou les objets, rappelle les coutumes et les mœurs d'un milieu social ou culturel donné;
1.6 *	identifier le romancier;
1.7 **	relever, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques du romancier;
1.8 *	identifier les personnages, les objets et les lieux préférés et justifier ses préférences ;
1.9 *	dire ce qu'il pense des personnages, des événements, des lieux et des objets;
1.10 **	révéler les impressions que créent les descriptions de personnages, d'actions, de lieux ou d'objets;
1.11 **	découvrir les valeurs véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
1.12 *	dire ce qu'il pense des valeurs véhiculées par les personnages et les situations que ceux-ci vivent;
1.13 *	dégager, s'il y a lieu, le ou les thèmes développés dans le roman;
1.14 *	dire ce qu'il pense du ou des thèmes développés;
1.15 *	découvrir les moyens utilisés pour susciter l'intérêt à lire le roman;
1.16 **	juger des moyens employés pour inciter à lire le roman;
1.17 **	découvrir la catégorie à laquelle le roman appartient;
1.18 *	justifier la catégorie de roman identifiée;
1.19 **	déceler les variétés de langue utilisées et dire si elles conviennent à ce type de récit;
1.20 *	découvrir, parmi les discours lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent au roman.
<p>Fonctionnement du discours à caractère narratif</p>	
1.21 *	identifier le personnage principal du roman;

R
O
M
A
N

1.22	*	dire ce qu'il pense du personnage principal;
1.23	*	découvrir les alliés et les opposants au personnage principal;
1.24	*	établir les rapports qui existent entre le personnage principal et les autres personnages;
1.25	*	relever les indices qui permettent d'identifier le personnage principal;
1.26	*	dire dans quelle mesure les actions des alliés et des opposants influencent le comportement du personnage principal;
1.27	*	découvrir les principales caractéristiques des personnages;
1.28	*	relever, s'il y a lieu, les passages qui décrivent des personnages, des lieux et des objets;
1.29	*	identifier, s'il y a lieu, les traits de personnages, les parties de lieux ou d'objets qui sont décrits;
1.30	**	dire si les personnages descriptifs font mieux comprendre l'action du roman;
1.31	**	ressortir les liens qui existent entre les descriptions et le déroulement des actions;
1.32	*	relever, s'il y a lieu, les indices de temps et d'espace susceptibles de situer les actions les unes par rapport aux autres;
1.33	**	juger de l'importance accordée par les personnages aux lieux où ils évoluent;
1.34	*	dresser un inventaire des lieux où se déroulent les principaux événements du roman;
1.35	**	découvrir les procédés utilisés pour décrire l'espace;
1.36	*	dire si le narrateur joue un rôle dans l'histoire racontée;
1.37	*	relever les indices qui permettent de découvrir le type de narrateur;
1.38	**	identifier le point de vue de narration adopté par le narrateur;
1.39	*	dire si le narrateur raconte les événements dans l'ordre où ils se seraient déroulés dans la réalité;
1.40	**	relever certains passages descriptifs et dire si ces passages sont vus par un ou des personnages de l'histoire ou par le narrateur;
1.41	*	dégager les actions principales du roman;
1.42	**	justifier l'importance accordée à certaines actions dans le récit;
1.43	*	relever les actions qui occupent le plus d'importance dans le roman et dire si ce sont celles qui occupent le plus d'espace (nombre de lignes) dans le récit;
1.44	*	identifier la ou les formes de narration utilisées;
1.45	**	découvrir l'ordre narratif adopté dans le roman;
1.46	**	dire quelle forme de narration est la plus employée dans le roman;
1.47	**	repérer les techniques utilisées pour faire progresser le récit;
1.48	*	distinguer les parties narratives des parties dialoguées;
1.49	*	identifier, dans les parties dialoguées, les personnages dont les paroles sont rapportées;
1.50	*	distinguer, dans les parties dialoguées, les paroles rapportées en style direct et celles rapportées en style indirect;
1.51	**	identifier les rapports qui existent entre le déroulement des actions et les réactions affectives ou psychologiques du personnage principal;

R
O
M
A
N

1.52	*	découvrir, dans les parties dialoguées, les émotions ou les sentiments exprimés;
1.53	*	justifier l'introduction de parties dialoguées dans le récit;
1.54	**	découvrir, si possible, le ton qui se dégage des dialogues et dire s'il correspond aux émotions ou aux sentiments de la personne qui a prononcé les paroles;
1.55	**	relever, dans certaines parties dialoguées, des mots ou des expressions qui précisent le ton et l'attitude du personnage qui parle;
1.56	*	identifier la situation initiale;
1.57	*	identifier le ou les éléments déclencheurs ou perturbateurs de nature à modifier le comportement ou la vie d'un ou de plusieurs personnages du roman;
1.58	*	relever les moyens utilisés par les personnages pour contrer l'élément perturbateur;
1.59	*	dire dans quelle mesure le récit renferme une situation finale ou un dénouement;
1.60	*	tracer le schéma narratif qui se dégage du roman;
1.61	*	imaginer d'autres situations qui apparaîtraient plausibles dans le déroulement de l'action.
Fonctionnement de la langue		
1.62	*	explicitier le sens des mots, des groupes de mots ou des expressions en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication;
1.63	*	dire si le vocabulaire utilisé est simple, imagé ou poétique;
1.64	**	identifier, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;
1.65	**	justifier l'emploi d'adjectifs qualificatifs qui décrivent les objets, les lieux et les personnages ou qui révèlent les émotions, les sentiments et les jugements de ces mêmes personnages;
1.66	*	relever les mots ou les expressions qui décrivent les lieux, les objets et les personnages, et qui mettent en évidence les actions principales;
1.67	*	identifier la personne grammaticale utilisée dans la narration et celles employées dans les parties dialoguées;
1.68	*	dire ce que rappellent les pronoms, les articles et les adjectifs;
1.69	*	relever les temps verbaux employés dans les parties narratives et ceux utilisés dans les parties dialoguées;
1.70	*	justifier l'emploi des temps et des modes verbaux;
1.71	**	distinguer et justifier les types de phrases;
1.72	**	dire dans quelle mesure les phrases utilisées sont variées et de nature à susciter davantage l'intérêt du lecteur;
1.73	**	dire, s'il y a lieu, sur quoi porte la négation ou l'interrogation dans certaines phrases;
1.74	*	préciser le rapport révélé par les conjonctions de coordination;
1.75	*	identifier les propositions incises employées dans les parties dialoguées;
1.76	*	expliquer le sens de certaines phrases complexes;
1.77	*	préciser le rapport logique révélé par les conjonctions de subordination;
1.78	*	justifier, s'il y a lieu, le rôle joué par les deux points, les points de suspension, les tirets et les guillemets;

1.79 * justifier, s'il y a lieu, les procédés d'écriture employés pour rendre le récit plus vivant et plus intéressant.	
---	--

Note :

- * pour tous les élèves
- ** pour les élèves du cours régulier
- *** enrichissement

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>1. L'élève manifeste sa compréhension du roman. Il dégage certaines caractéristiques de ce type de discours. Il relève les principales caractéristiques physiques et psychologiques des personnages du roman. À partir d'un choix, il relève les thèmes principaux et associe certaines valeurs aux personnages. Il identifie les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension du roman. Il différencie les principales caractéristiques de ce type de discours. Il dégage les caractéristiques physiques et psychologiques des personnages et établit quelques liens qui existent entre eux. Il identifie la vision du monde et les valeurs véhiculées dans le récit. Il identifie les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension du roman et distingue les caractéristiques qui lui sont propres. Il dégage les caractéristiques physiques et psychologiques des personnages et établit les liens qui existent entre eux. Il découvre les valeurs véhiculées par les personnages. Il confronte sa vision du monde et ses valeurs à celles véhiculées dans le texte. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>	<p>1. L'élève manifeste sa compréhension du roman et juge de sa valeur. Il apprécie les caractéristiques des personnages et discerne leur évolution psychologique. Il se construit une vision du monde et confronte ses valeurs à celles véhiculées dans le récit. Il évalue les caractéristiques propres à ce type de discours. Il apprécie le style de l'auteur. Il justifie le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments constitutifs de l'univers vraisemblable

L'univers vraisemblable du roman présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens de l'entourage, les lieux et les objets sont aussi conformes à la réalité du monde ambiant. Dans ce type de récit, tous ces éléments sont présentés comme s'ils existaient réellement dans le quotidien.

Éléments qui permettent d'identifier l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates;
- les noms de personnes, de familles et de peuples;
- les noms de villes, de régions et de pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée;
- les caractéristiques et le comportement des personnages.

Éléments qui permettent d'identifier le romancier

- la signature;
- les références personnelles;
- les dates;
- les noms de villes ou de pays;
- le contexte social ou culturel;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée;
- la variété de langue.

Thèmes

Dans un roman, le thème central (ce dont on parle) peut être une idée générale sur un ou des aspects du monde, la vision de la vie d'un ou des personnages ou le sujet même du roman. Ce thème peut comprendre plusieurs variantes ou sous-thèmes et même des thèmes mineurs. Ainsi, le thème de l'amour peut être constitué des variantes suivantes : la passion, l'amitié, le remords, la sublimation, le don de soi, le regret ou la jalousie. Il peut arriver que les thèmes d'un roman se développent en parallèle, en opposition ou en juxtaposition.

Principaux thèmes

Les principaux thèmes abordés dans les romans sont : la vie, l'amour, la justice, la paix, la fraternité, le pouvoir, la révolte, la mort, la famille, la quête du bonheur, le désir, l'absolu, la liberté, l'enfance, l'altruisme, etc.

Indices qui permettent de découvrir le ou les thèmes d'un roman

- les types de personnages;
- les idées, les affirmations, les commentaires de même que les valeurs, les visions du monde et les comportements des personnages;
- les rapports que les personnages entretiennent entre eux;
- l'histoire racontée;
- le point de vue du narrateur;
- la répétition des idées, des mots et des expressions;
- les monologues et les dialogues;
- les champs lexicaux et les réseaux de signification;
- le vocabulaire employé.

Éléments employés pour susciter l'intérêt à lire le roman

- la page couverture qui attire ou qui intrigue;
- le titre accrocheur qui présente le personnage principal, l'évènement majeur ou un lieu important;
- la première phrase qui touche, qui intrigue ou qui séduit;
- le résumé qui présente les grandes étapes du récit;
- le genre d'histoire racontée (histoire psychologique, histoire d'amour ou d'aventures, intrigue policière, drame social, récit d'espionnage, etc.);
- le choix de personnages principaux dont les qualités suscitent l'admiration, l'attachement, l'attraction, la controverse, etc.;
- l'utilisation d'un vocabulaire précis, varié, évocateur, captivant ou imagé;
- l'emploi d'un ton dramatique, provocateur, sarcastique, etc.;
- l'usage d'une syntaxe accrocheuse : recours aux figures de style, discours rapporté, etc.;
- les illustrations suggestives de personnages, d'évènements et de lieux qui annoncent le genre de roman.

Catégories de romans

Les catégories suivantes sont celles que les lecteurs rencontrent le plus souvent :

- historique
- de mœurs
- psychologique
- autobiographique
- biographique
- d'aventures
- policier
- d'espionnage
- social
- d'amour
- de science-fiction

On peut aussi parler de roman réaliste, roman-naturaliste, fantastique ou allégorique ou de roman-journal.

Il n'est pas toujours facile de classer ce type de discours dans une seule catégorie. Il arrive parfois que cette forme de récit renferme des caractéristiques de plusieurs catégories.

Comme il ne s'agit pas d'enseigner les catégories de romans pour elles-mêmes, il importe de faire ressortir l'aspect dominant du roman, son caractère principal et de faire relever les indices qui peuvent en révéler l'appartenance.

Variétés de langue

- **populaire;**
- **familière;**
- **correcte;**
- **soutenue (recherchée).**

Ordinairement, cette forme de discours appartient à la langue soutenue, celle qui correspond à la langue dite littéraire. Cependant, il est aussi possible de lire des romans ou des parties de romans en langue correcte ou en langue familière, en particulier au cours des dialogues.

Il peut arriver que la langue du roman soit stylisée, relevée, artistique, sophistiquée ou même poétique. En général, on peut dire que la langue de cette forme de discours s'adresse à des lecteurs qui ont une bonne connaissance de la langue.

Personnages

Le personnage d'un roman peut se définir comme une personne fictive qui joue un rôle dans le développement de l'action romanesque. Généralement, dans tout roman, il y a lieu de distinguer le personnage principal des personnages secondaires qui apparaissent à l'arrière-plan et qui sont, soit des alliés, soit des opposants au personnage principal. En règle générale, le personnage principal doit être vu par ce qu'il fait (son rôle) et par sa relation avec les autres personnages.

Indices qui permettent l'identification du personnage principal

- la présentation ou le portrait du personnage principal : nom, âge, sexe, caractéristiques physiques (grandeur, allure générale, couleur des yeux et des cheveux...), métier ou profession, lieu d'habitation, traits psychologiques (amabilité, force, courage, etc.), comportement, sentiments, idées, goûts, habitudes, attitudes, etc.;
- le rôle joué dans le récit;
- les rapports entretenus avec les autres personnages;
- l'importance accordée par le narrateur et par les autres personnages dans le déroulement de l'action.

Procédés utilisés pour caractériser les personnages

- les descriptions;
- les commentaires;
- les monologues;
- les dialogues;
- les scènes dialoguées (dialogue et narration);
- les retours en arrière;
- les incises;
- les pensées et les paroles rapportées des personnages à l'aide du style indirect.

Description de personnages, de lieux ou d'objets

La description des lieux fournit souvent des indices sur la personnalité ou les habitudes de vie des personnages. Les lieux qu'ils fréquentent révèlent aussi leur condition économique ou sociale, leur genre de vie, leur profession, leurs aspirations, etc.

La description des lieux peut parfois servir à créer une atmosphère qui situe mieux l'action : mystère, étrangeté, peur, angoisse, joie, fête, etc. De plus, dans le roman, il arrive souvent que les lieux jouent un rôle semblable à celui des personnages; ils peuvent alors facilement être considérés comme des actants.

Éléments du discours qui mettent en évidence les passages descriptifs

- le vocabulaire rattaché à un même domaine (champ lexical);
- la situation et la description du personnage, du lieu, de l'objet, à l'aide de qualifications concrètes reliées aux sens: couleur, forme, mouvement, son, sensation, odeur et saveur ou de qualifications abstraites qui permettent l'expression de sentiments, d'opinions et de jugements.

Indices utilisés pour situer les événements ou les actions dans le temps

- les dates;
- les allusions à des événements, à des situations historiques ou sociales;
- les énoncés qui révèlent les époques;
- les mots et les expressions qui marquent l'écoulement temporel des saisons, des mois, des jours et des nuits;
- les adverbes et les locutions adverbiales de temps : avant, après, plus tôt, plus tard, etc.;
- les rappels temporels : quelques heures après son départ, avant de quitter sa demeure, le soir même, etc.

Procédés utilisés pour décrire l'espace

- les tableaux descriptifs (vue d'ensemble, description sommaire, description statique ou dynamique);
- les noms de pays, de villes, de rues, de maisons, de pièces, etc.;
- les descriptions intégrées aux dialogues, aux monologues ou aux commentaires;
- les notions spatiales échelonnées tout au long du roman;
- les évocations de lieux en fonction du déroulement des actions.

Contrairement au conte et à la nouvelle littéraire, qui, en raison de leur brièveté et de l'unité de leur intrigue, se contentent de rapides indications, le roman accorde un rôle véritable au temps et à l'espace et en répartit les manifestations tout au long du récit.

L'**espace** situe l'action romanesque du début jusqu'à la fin et est constitué de l'ensemble des lieux décrits tout au long de l'intrigue; il est avant tout lié aux diverses péripéties des personnages, structure leurs déplacements et permet ainsi de retracer leur itinéraire.

Les **lieux décrits** ou **évoqués** dans le roman sont des lieux qui contribuent à faire croire à la réalité de l'histoire racontée. Dans de nombreux romans, les lieux servent à caractériser les personnages puisque les espaces où ils évoluent les influencent, les façonnent et les transforment. Dans certains romans, les lieux peuvent aussi remplir une fonction symbolique par les significations qu'ils évoquent; ils peuvent même constituer le thème majeur du roman, c'est-à-dire l'élément central autour duquel tous les autres éléments gravitent.

En bref, dans le roman, la précision du temps et la description des lieux permettent de

mieux situer l'histoire racontée, en facilitant la compréhension et lui confèrent son caractère de vraisemblance, voire de réalité.

Statuts du narrateur

Dans un roman, le narrateur a généralement l'un ou l'autre des statuts suivants, appelés aussi rôles :

- **Rôle d'observation externe**

Le narrateur ne joue aucun rôle dans l'histoire racontée. On dit qu'il est omniscient puisqu'il sait tout sur les personnages et sur le déroulement de leurs actions. L'histoire est racontée à la 3^e personne.

- **Rôle d'action ou de participation**

Le narrateur joue un rôle important dans l'histoire racontée et il raconte ce qui lui est arrivé personnellement. L'histoire est racontée à la 1^{re} personne.

- **Rôle d'observation interne**

Le narrateur raconte une histoire qui ne lui est pas arrivée personnellement, mais dont il a été témoin. Il raconte à la 3^e personne. Il occupe un rôle d'observateur privilégié puisqu'il suit de près les personnages et leurs actions.

Indices qui permettent de découvrir le type de narrateur

- l'emploi des pronoms;
- la présentation des personnages;
- l'importance accordée à certains événements;
- l'emploi de mots ou d'expressions qui révèlent le narrateur;
- la forme même du roman;
- le contenu de l'histoire.

Point de vue de narration

Le **point de vue de narration** représente la position (angle) adoptée par le narrateur face à l'histoire racontée. S'il joue un rôle de participation ou d'action dans le roman, il peut emprunter le point de vue du personnage principal ou adopter le point de vue d'un personnage important ou secondaire. S'il joue un rôle d'observation interne ou externe, il raconte les événements sans porter un jugement, à la manière d'une caméra qui fixe sur pellicule ce qui se déroule devant l'objectif et qui se limite à enregistrer ce qui est vu.

Ordre de la narration et ordre de l'histoire

- **ordre chronologique** : le narrateur raconte les événements à la suite les uns des autres tels qu'ils se sont réellement déroulés dans le temps;
- **retour en arrière ou rétrospective** : le narrateur interrompt momentanément le fil de l'histoire pour raconter des événements antérieurs.

Fonctionnement des actions

- les actions principales;
- les actions secondaires.

Éléments du discours qui permettent de découvrir les actions principales

- les temps verbaux;
- les lieux importants;
- les marqueurs de temps;
- la place occupée par les personnages dans le déroulement des actions;
- l'espace accordé par les actions dans le texte.

Temps du récit et temps de l'histoire

Le **temps du récit**, aussi appelé **temps de la narration**, est le temps que prend le narrateur pour raconter un événement donné, une action accomplie. Ce temps peut facilement se mesurer en nombre de lignes, de paragraphes, de pages ou de chapitres.

Le **temps de l'histoire** est le temps au cours duquel s'est déroulé l'évènement ou l'action en question. Cet évènement ou cette action peut se mesurer en minutes, en heures, en jours, en mois ou en années. Divers rapports sont possibles entre les deux temps :

Temps du récit = temps de l'histoire;

Temps du récit > temps de l'histoire;

Temps du récit < temps de l'histoire.

Ordre narratif

Dans un roman, l'ordre narratif est l'organisation de l'intrigue. Cet ordre peut être **causal (logique)** ou **chronologique (temporel)**. L'ordre narratif est **causal** ou logique lorsque la fiction progresse selon un mécanisme de causes à effets. L'ordre narratif est chronologique ou temporel lorsque les événements sont présentés tels qu'ils se sont déroulés dans le temps. L'ordre narratif chronologique peut être interrompu au moyen de différents procédés : les suspensions, les anticipations, les ellipses, les retours en arrière, etc.

Temps de la narration

Le **temps de la narration** est l'ordre textuel dans lequel se déroulent les événements rapportés dans le roman et la durée de ceux-ci. La narration peut emprunter diverses formes :

- **narration ultérieure** : narration qui rapporte les événements après qu'ils se soient produits;
- **narration antérieure** : celle qui présente les événements avant qu'ils se soient déroulés;
- **narration simultanée** : narration qui se fait en même temps que les événements se produisent;
- **narration intercalée** : celle qui se fait entre les événements.

Techniques utilisées pour faire progresser le récit

- la progression du récit par bonds : récits sommaires, résumés d'action, survols, etc. ;
- le passage d'analyses et de descriptions;
- la suspension du récit à l'aide d'anticipations, d'associations, d'images, de rêveries, de réflexions, de commentaires, de monologues intérieurs;
- le retour en arrière;
- l'ellipse d'événements;
- l'anticipation;
- le retour périodique des faits;
- la juxtaposition ou l'entrecroisement de faits;
- le chevauchement d'actions, etc.

Éléments du discours qui permettent de repérer les parties dialoguées

- les tirets;
- les deux points;
- les guillemets;
- les incises : répondit-il, ajouta-t-elle, clama l'enfant...;
- les majuscules;
- l'identification des personnages;
- les verbes introducteurs.

Il est important d'identifier les phrases ou parties de phrases qui introduisent les dialogues.

Variété de tons

- dramatique;
- humoristique;
- sarcastique;
- didactique;
- autoritaire;
- rusé;
- agressif.

Éléments du discours qui précisent le ton adopté par les personnages

- les verbes de communication à valeur expressive : murmurer, clamer, proclamer, affirmer, annoncer, vociférer, etc.;
- les adverbes d'expression : timidement, doucement, agressivement, etc.;
- les compléments circonstanciels : avec un filet de voix, avec un hochement de tête, etc.

Situation initiale

La **situation** initiale du roman, appelée aussi ouverture, fournit tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de l'action. Ces éléments se rapportent aux personnages qui vont participer à l'action de même que l'époque et l'endroit où elle se situe. Il est aussi possible d'y retrouver l'atmosphère de l'œuvre et les indices du conflit qui va faire l'objet du roman.

Élément déclencheur

L'**élément déclencheur**, aussi appelé **élément perturbateur**, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident, l'arrivée d'une tierce personne, une tempête, un incendie, un coup de téléphone, une visite impromptue, etc. On peut dire que dans le roman, l'élément déclencheur est la force transformatrice qui est à l'origine de la dynamique de l'action.

Caractéristiques qui permettent d'évaluer les moyens utilisés pour contrer l'élément perturbateur

- la description et le nombre de moyens;
- la vraisemblance, la facilité ou la difficulté d'exécution des moyens;
- le choix fait en fonction des possibilités de personnages;
- l'originalité et la pertinence.

Situation finale

La **situation finale**, appelée aussi **fermeture**, présente l'état des personnages une fois les transformations faites et propose un nouvel ordre des choses. Le roman se termine par un changement dans la situation de personnage principal qui a résolu, d'une manière ou d'une autre, son conflit.

Schéma narratif

L'analyse de plusieurs romans permet d'observer les trois grandes étapes du déroulement de cette forme de discours :

- **Situation initiale** : situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
- **Transformation** :
 - événement perturbateur qui modifie cette situation (menace);
 - péripéties (actions);
 - résultats;
- **Situation finale** : situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

Il est important d'observer que le schéma narratif décrit ici se retrouve dans la plupart des romans; certains romans peuvent cependant s'écarter de cette structure classique; ils demeurent quand même des récits facilement classables sous la catégorie roman. Il peut même arriver qu'un roman débute par la situation finale et que la suite du récit, par rétroaction, cherche à faire vivre la situation initiale.

Diverses stratégies de modifications d'un roman pourraient être utilisées pour mieux en faire saisir les composantes :

- introduire ou soustraire un personnage;
- attribuer d'autres qualités ou d'autres défauts au personnage principal et établir des liens avec le déroulement de l'action;
- modifier le contexte social ou culturel;
- transposer les actions en d'autres lieux;
- varier la description d'un lieu;
- ajouter ou enlever des objets;
- modifier le temps du récit (moment et durée);
- ajouter ou soustraire des péripéties;
- changer l'ordre du récit (ordre chronologique ou ordre rétrospectif), etc.;
- modifier le type de narrateur;
- ajouter, enlever ou modifier les dialogues;
- remplacer la situation initiale ou la situation finale;
- modifier l'élément perturbateur.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- l'époque;
- le type de personnage à qui on attribue les paroles prononcées;
- le thème développé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase.

Il est important de profiter de l'étude de romans pour que l'élève acquière un meilleur vocabulaire; il convient qu'il observe que les mots employés dans ce type de récit sont précis, montrent la réalité des êtres et des choses; il est aussi pertinent que les dialogues tendent vers le naturel.

Procédés de formation des mots

- la préfixation
- la suffixation

Famille des mots

- la valeur sémantique;
- la valeur morphologique.

Pour acquérir un vocabulaire plus étendu, il est pertinent que l'élève profite de ces formes de textes pour ressortir la valeur sémantique (sens) et la valeur morphologique (forme) des familles de mots.

• L'adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que l'élève découvre que l'**adjectif qualificatif** sert à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où les sentiments revêtent une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à exprimer des émotions, des sentiments et des jugements; c'est sa **valeur expressive**.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour caractériser les lieux, les objets, les personnages et leurs attitudes

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Mots et expressions

Il est important de relever les noms communs, les adjectifs qualificatifs, les adverbes et les verbes qui décrivent les lieux principaux, les objets importants et les personnages qui accomplissent des actions d'éclat.

Ce travail sur le lexique doit se faire en relation avec l'étude de la syntaxe de la phrase et celle de la syntaxe du discours.

Récit écrit à la 3^e personne (IL) Récit écrit à la 1^{re} personne (JE)

Il est important de relever les personnes grammaticales employées dans le roman.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Il est pertinent de profiter de l'étude de la narration et des dialogues pour observer les pronoms.

Temps verbaux du premier plan (événements principaux du récit)

- le passé simple;
- le passé antérieur.

Temps verbaux de l'arrière-plan (description des lieux, des personnages et des événements secondaires)

- l'imparfait;
- le plus-que-parfait.

Il y a lieu de distinguer les verbes qui font avancer le récit et ceux qui se retrouvent en arrière-plan. L'observation des temps verbaux permet cette distinction.

Lorsqu'un récit est écrit au présent, il est aussi possible de distinguer les actions principales des actions secondaires.

Modes employés

- l'infinitif;
- l'indicatif;
- le conditionnel;
- le subjonctif;
- le participe.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Éléments constitutifs de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet);
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément);
- l'attribut appelé GA (groupe-attribut).

Structures possibles de la phrase simple

- avec ou sans sujet;
- avec verbe actif suivi ou non d'un complément d'objet;
- avec verbe impersonnel;
- avec ou sans complément circonstanciel;
- avec attribut.

Coordination et juxtaposition

La coordination et la juxtaposition dans une phrase sont deux moyens de joindre des mots de même nature ou de même fonction ou des propositions de même nature.

La coordination se fait à l'aide de conjonctions de coordination. Pour assurer les liens entre les divers éléments, la juxtaposition utilise, pour sa part, la virgule, le point-virgule et les deux points.

Composantes de la phrase complexe

- proposition indépendante juxtaposée ou coordonnée;
- proposition principale;
- proposition subordonnée :
 - relative (complément du nom ou qui exerce une fonction nominale ou une fonction verbale);
 - conjonctive (complément d'objet direct ou indirect et circonstanciel de temps, de condition, de but, de comparaison, d'opposition, de cause et de conséquence);
 - participiale.

Structures des phrases à plusieurs propositions

- la phrase avec complétive (conjonctive ou infinitive);
- la phrase de style indirect;
- la phrase avec proposition conjonctive circonstancielle ou participiale;
- la phrase avec proposition relative.

Subordination

La subordination est la relation qui, à l'intérieur de la phrase, unit des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes et dont l'un dépend de l'autre; les éléments peuvent être subordonnés au nom, au pronom, à l'adjectif, au verbe, à l'adverbe, au déterminant et au mot-phrase. La préposition, la conjonction de subordination et le pronom relatif assurent ordinairement la subordination à l'intérieur de la phrase. Il est important de profiter de l'étude de la subordination pour établir des liens entre les propositions subordonnées et les marqueurs de relation.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les tirets;
- les guillemets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Procédés d'écriture de nature à rendre le récit plus alerte et plus intéressant

- l'énumération;
- la comparaison;
- l'inversion;
- le contraste;
- la gradation;
- la description;
- la périphrase;
- la répétition;
- la personnification;
- l'apostrophe;
- l'ellipse;
- la litote;
- la métaphore.

Homophones

Il est sans doute important de revoir, au besoin, la liste des homophones les plus usuels prévus aux programmes des degrés antérieurs.

Noms et adjectifs

La lecture d'extraits de romans ou de romans entiers fournit l'occasion de faire observer l'accord de noms et des adjectifs; il est aussi important de revoir, au besoin, les cas retenus aux programmes des degrés antérieurs.

Accord des verbes

L'accord du verbe avec son sujet constitue un aspect important de l'orthographe grammaticale. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière à cette notion. En plus de l'observation, il est utile, au cours d'activités de compréhension, d'amener l'élève à justifier ces accords.

2	Résultat d'apprentissage général LIRE UN ARTICLE DE JOURNAL OU DE REVUE À CARACTÈRE ANALYTIQUE sur un sujet lié à l'actualité afin de s'informer sur ce sujet.
----------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	
2.1 *	découvrir l'intention de communication;
2.2 *	dire si l'intention de communication est explicitement exprimée;
2.3 *	relever les éléments du discours qui révèlent l'intention d'informer;
2.4 *	repérer les éléments de mise en page qui permettent de découvrir l'intention de communication;
2.5 *	dire ce qui a donné lieu à l'article;
2.6 *	repérer l'origine de l'article;
2.7 *	identifier la personne qui a écrit l'article;
2.8 **	relever, s'il y a lieu, ce qui révélerait des caractéristiques du journaliste ;
2.9 **	dire si le journaliste qui a écrit l'article manifeste de l'intérêt pour le sujet traité;
2.10**	découvrir, s'il y a lieu, ce qui, dans l'article, révélerait le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
2.11*	identifier le type de lecteurs intéressés par ce genre de texte;
2.12 *	dire ce que rappellent les personnes, les événements, les lieux et les objets mentionnés dans l'article;
2.13**	dire dans quelle mesure le journaliste traite l'information avec une certaine objectivité;
2.14 *	dire si le journaliste a réussi à bien faire comprendre le sujet de l'article;
2.15*	identifier les informations qui suscitent le plus d'intérêt;
2.16*	relever les mots ou les groupes de mots qui précisent les informations;
2.17*	dire si l'article informe suffisamment;
2.18**	dire si le ton adopté dans l'article convient à cette forme de communication;
2.19* *	découvrir, s'il y a lieu, le rôle joué par les photos, les graphiques, les schémas ou les tableaux;
2.20*	relever la variété de langue utilisée;
2.21 **	dire si la variété de la langue employée convient à ce genre de communication;
2.22***	identifier, parmi les discours lus ou écoutés, ceux qui ressemblent à ce genre d'article.
Fonctionnement du discours	
2.23 *	identifier de façon précise et succincte le sujet traité;
2.24 *	découvrir les fonctions du titre;
2.25 *	résumer les faits rapportés;

**A
R
T
I
C
L
E

D
E

J
O
U
R
N
A
L**

2.26*	identifier les éléments du discours qui permettent de préciser les faits rapportés;
2.27*	distinguer les faits des opinions;
2.28*	relever les différents aspects abordés et dégager l'essentiel de ce qui en est dit;
2.29**	dire si les aspects abordés sont présentés avec clarté;
2.30*	discerner l'information principale de l'information secondaire;
2.31*	distinguer les opinions du journaliste de celles attribuées à d'autres personnes;
2.32*	relever, s'il y a lieu, les éléments qui annoncent qu'on rapporte directement ou indirectement les paroles d'une personne;
2.33*	dégager la structure;
2.34*	relever les marqueurs de relation et identifier le type de rapport;
2.35*	identifier les éléments du discours qui délimitent les parties.
Fonctionnement de la langue:	
2.36*	expliciter le sens des mots, des groupes de mots ou des expressions, et, pour ce faire, tenir compte du contexte verbal et de la situation;
2.37*	identifier, s'il y a lieu, les mots, les groupes de mots ou les expressions qui annoncent qu'on rapporte les paroles d'une personne;
2.38*	relever, s'il y a lieu, les régionalismes, les archaïsmes et les mots formés à l'aide de préfixes ou de suffixes;
2.39*	dire ce que rappellent les pronoms;
2.40**	justifier l'emploi des adjectifs qualificatifs dans la précision des informations;
2.41*	justifier l'usage des compléments du nom dans la précision des informations;
2.42**	relever, s'il y a lieu, les procédés d'écriture;
2.43*	distinguer et justifier les types et les formes de phrases;
2.44*	dire, s'il y a lieu, sur quoi porte l'interrogation ou la négation dans certaines phrases;
2.45*	dire dans quelle mesure les phrases respectent la structure syntaxique de la langue française;
2.46*	relever, s'il y a lieu, des phrases qui servent à affirmer des faits ou à les nier;
2.47*	préciser le rapport logique révélé par les conjonctions de subordination;
2.48*	relever, s'il y a lieu, les signes de ponctuation qui introduisent des témoignages ou des dialogues;
2.49**	justifier l'emploi de certains temps et modes verbaux.

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>2. L'élève manifeste sa compréhension d'un article de journal ou de revue à caractère analytique. Il identifie les destinataires. À partir d'un choix, il identifie les informations essentielles à la compréhension du texte et distingue les faits des opinions. Il dégage les principaux éléments de la structure. Il identifie les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension d'un article de journal ou de revue à caractère analytique. Il identifie les destinataires. Il dégage les informations essentielles à la compréhension du texte. Il distingue les faits des opinions. Il dégage la structure du texte. Il identifie les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension d'un article de journal ou de revue à caractère analytique. Il identifie les destinataires. Il résume les informations essentielles à la compréhension du texte et les différents aspects traités. Il distingue les faits des opinions et relève les éléments qui révèlent une certaine objectivité. Il dégage la structure du texte et juge si le ton adopté par l'auteur convient au sujet traité. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.</p>	<p>2. L'élève manifeste sa compréhension d'un article de journal ou de revue à caractère analytique. Il juge si l'auteur tient compte des destinataires. Il résume les informations essentielles à la compréhension du texte et commente le choix et le traitement des différents aspects présentés. Il juge du degré de subjectivité. Il apprécie le style de l'auteur. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Intention de communication

L'article de journal ou de revue à caractère analytique est un article écrit avec l'intention de communiquer des informations précises sur un sujet d'actualité ou sur une situation sociale, politique, économique ou culturelle et de les analyser pour en dégager les causes et les conséquences. Le lecteur lit ordinairement ce genre d'article avec l'intention de recueillir des informations nouvelles ou pour comparer celles emmagasinées sur le sujet aux informations analysées et dégagées dans l'article en question.

Éléments du discours qui révèlent l'intention d'informer

- l'annonce claire et précise de l'intention d'informer;
- la présence dans l'article de renseignements précis, complets et variés sur le sujet traité;
- la publication de l'article dans un journal ou dans une revue à haut tirage et dont la crédibilité est reconnue;
- l'habitude du journaliste d'écrire des articles à caractère analytique dans un journal ou dans une revue;
- la présentation du texte: disposition du texte selon les critères de présentation propres aux articles de journaux ou de revues : titre accrocheur, typographie spéciale pour attirer l'attention, photos, illustrations, graphiques ou tableaux qui accompagnent l'article;
- les articulations du discours: aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la place occupée par l'article dans le journal ou dans la revue;
- la longueur de l'article.

Éléments de mise en page qui permettent de découvrir l'intention de communication

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres;
- l'endroit et l'espace occupé par l'article dans la page;
- la typographie: grosseur et couleur des caractères, emploi des capitales, de l'italique et du souligné;
- les photos, les schémas, les graphiques, les tableaux, les figures et les sigles;
- la disposition du texte.

Source de l'article

Le sujet d'un article de journal ou de revue à caractère analytique prend sa source dans l'actualité; c'est ordinairement un évènement qui vient de se produire et qui a des répercussions sur la société; ce peut être aussi une situation qui perdure et qui s'avère d'intérêt public.

Éléments qui permettent d'identifier l'origine de l'article

- le nom du journal ou de la revue;
- le nom et les titres de compétence du journaliste;
- la signature;
- le lieu et la date de publication;
- le nom de la maison d'édition ou de l'agence de presse;
- les noms de villes ou de pays;
- les références personnelles.

Éléments du discours qui révèlent les caractéristiques du journaliste

- l'emploi de pronoms ou de déterminants de la 1^{re} personne dans les passages clés;
- les allusions et les sous-entendus;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- le statut social, la nationalité et l'âge;
- l'usage de mots ou d'expressions qui révèlent le point de vue du journaliste sur le sujet :
 - certains adjectifs qualificatifs à valeur expressive;
 - certains adverbes expressifs;
 - des expressions telles que: d'après moi, à mon avis, selon moi...;
- le ton employé (humoristique, didactique, informatif, engagé...);
- l'organisation du texte.

Éléments du discours qui permettent de situer l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates (la date de publication et les dates mentionnées dans l'article) ;
- le lieu de publication et les autres lieux mentionnés dans l'article : villes, régions et pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs et des coutumes de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- les noms de personnes, de familles ou de peuples;
- les caractéristiques des personnes mises en évidence.

Éléments du discours qui permettent d'identifier les destinataires

- le sujet même de l'article;
- le titre;
- le sous-titre (complément d'information au titre);
- les intertitres (titres secondaires placés au cœur du texte);
- les aspects abordés;
- les pronoms;
- les mots mis en apostrophe ou les adresses aux lecteurs ;
- le vocabulaire;
- la variété de langue;
- les photos, les graphiques, les schémas ou les tableaux;
- les caractères typographiques;
- les divisions du texte;
- la qualité et la crédibilité du journal ou de la revue.

Techniques et outils

Il serait important que l'élève consulte, à la bibliothèque, l'index des périodiques pour y faire l'inventaire d'articles de journaux ou de revues qui traitent du sujet abordé.

Les bibliothèques scolaires et municipales disposent d'un ouvrage de référence très spécialisé, appelé *Point de repère*, qui permet de retrouver, avec facilité, tous les articles publiés dans plus de deux cent cinquante périodiques de langue française, et d'en connaître le contenu grâce à une courte analyse. Il serait nécessaire que l'élève s'initie à la consultation de cet index analytique.

Éléments du discours qui révèlent une certaine objectivité (faits)

- le titre informatif;
- l'annonce explicite de l'intention d'informer;
- le vocabulaire à tendance objective;
- l'utilisation de noms communs, de noms propres, d'adjectifs qualificatifs et numéraux, de compléments du nom qui précisent les informations;
- l'emploi de pronoms et de déterminants de la 3^e personne;
- l'utilisation de faits concrets, vérifiables et de statistiques;
- l'énoncé de lois et de maximes;
- le ton employé (informatif, didactique...);
- l'organisation du texte.

Éléments du discours qui révèlent une certaine subjectivité (commentaires ou opinions)

- le titre expressif;
- l'annonce claire du journaliste de faire connaître son point de vue;
- l'emploi de pronoms ou de déterminants de la 1^{re} personne dans les passages clés (je, nous, mon, ma);
- l'usage de mots ou d'expressions qui révèlent le point de vue du journaliste sur le sujet :
 - certains adjectifs qualificatifs à valeur expressive;
 - certains adverbes expressifs qui révèlent l'opinion du journaliste;
 - des expressions telles que: d'après moi, à mon avis, selon moi, je crois que, je suis d'avis que, etc.;
 - le ton employé (humoristique, engagé...);
 - l'organisation du texte;
 - les indices de rapports entre le journaliste et les destinataires (tu, vous, apostrophe);
 - l'invitation aux lecteurs à prendre position ou à réagir;
 - l'emploi de l'interjection et de l'interrogation;
 - l'expression du point de vue, en conclusion, du journaliste.

Éléments du discours qui permettent de préciser les informations

- le nom commun;
- le nom propre;
- l'adjectif qualificatif à valeur informative;
- l'adjectif numéral;
- le complément du nom;
- le verbe;
- l'apposition;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité...);
- le complément du verbe ;
- le pronom.

Variétés de tons

- informatif;
- didactique;
- dramatique (émotif);
- humoristique;
- ironique (sarcastique);
- engagé.

Rôles joués par les photos, les graphiques, les schémas ou les tableaux

- l'identification du sujet;
- la précision de certaines informations contenues dans l'article;
- le complément d'information.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Il est important que l'élève observe dans un article de journal ou de revue que c'est ordinairement la langue correcte qui est employée.

Éléments du discours qui permettent de cerner le sujet d'un article à caractère analytique

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres;
- certains mots des premiers paragraphes;
- les photos, les schémas, les graphiques ou les tableaux;
- le chapeau (résumé des principaux points abordés dans l'article);
- l'attaque (premier paragraphe de l'article);
- l'encadré (mise en valeur graphique d'une information) ;
- le nom de la personne qui a écrit le texte (certaines personnes se spécialisent sur un sujet donné).

Fonctions principales du titre

Comme le titre est le premier élément de l'article que lisent les lecteurs, il va sans dire qu'il doit être accrocheur, c'est-à-dire attirer la curiosité et l'attention afin d'inviter à la lecture du contenu de l'article. Le titre doit aussi présenter l'essentiel de l'information; il doit être spécifique, représentatif de l'article qu'il coiffe et proportionné à sa longueur.

Le titre doit donc jouer un triple rôle :

- attirer l'attention;
- susciter l'intérêt;
- annoncer ou résumer le sujet.

Éléments du titre utilisés pour susciter l'intérêt

- la place du titre dans la page;
- la grosseur, la disposition et la couleur des caractères;
- les mots évocateurs;
- les chiffres impressionnants;
- les références à des personnalités connues, à des noms de lieux où se sont déroulés des événements importants;
- la syntaxe «accrocheuse» : le recours aux figures de style, le discours rapporté, etc.;
- la ponctuation qui attire l'attention.

Éléments du titre employés dans le but d'annoncer ou de résumer le sujet

- le résumé de l'essentiel du sujet abordé;
- l'utilisation d'une phrase complète à caractère narratif;
- l'annonce implicite du sujet de l'article.

Il est d'usage d'écrire le titre en lettres majuscules, ordinairement en majuscules grasses. Il arrive souvent que les médias d'information placent devant le titre une phrase en exergue; c'est le surtitre qui permet de préciser l'information du titre.

Éléments du discours qui servent à préciser les faits

- le titre;
- le sous-titre;
- le chapeau (résumé des principaux points abordés dans l'article);
- les intertitres (titres secondaires placés au cœur du texte);
- les réponses aux questions: Qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Pourquoi?
- la spécialisation du journaliste qui a rédigé l'article.

Techniques et outils

Comme le plan et le résumé constituent deux moyens très utiles pour faire distinguer l'information principale de l'information secondaire, il importe que l'élève prenne conscience de la nécessité de les utiliser le plus souvent possible.

Éléments qui permettent de distinguer le discours produit du discours rapporté

- l'emploi des deux points, des guillemets et des tirets;
- les noms des personnes citées;
- les verbes de communication: affirmer, confirmer, demander, dire, répéter, etc.;
- les incises: affirme-il, précise la responsable, etc.;
- les formules propres au discours rapporté indirect;
- les citations;
- les renvois.

Structure de l'article

Cette forme de discours comporte ordinairement les cinq parties suivantes :

- le **titre** réunit l'essentiel de l'information et résume l'article; il renseigne sur le contenu et donne la perception immédiate de l'essentiel du message; certains articles présentent un sous-titre qui, placé juste en-dessous du titre principal, présente un complément d'information, une précision de l'information ou une accroche supplémentaire;
- le **chapeau** résume les principaux points contenus dans l'article; il est constitué de quelques lignes et est ordinairement écrit en caractères gras;
- le **préambule** ou **l'attaque** (le premier paragraphe de l'article) contient tous les éléments essentiels du message qui forment une suite d'éléments emboîtés les uns dans les autres; un article de journal ou de revue doit répondre aux interrogations suivantes: QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI? et fournir tous les éléments d'information de base; on peut dire que le préambule constitue le synopsis et le résumé de l'article;
- le **corps du texte** renferme les informations secondaires dont l'objectif vise à préciser l'information principale et à fournir des détails sur chacune des six questions fondamentales. Il s'agit alors d'un complément d'information pour les lecteurs qui désirent en savoir davantage. La technique utilisée est ordinairement celle de la pyramide renversée, c'est-à-dire que les informations sont présentées selon leur importance, par ordre décroissant. De cette façon, les éléments d'information les plus importants se retrouvent dans la partie supérieure de la pyramide et les moins importants dans la partie inférieure.
 1. présentation des personnes concernées par l'événement (QUI?);
 2. récit des faits relatés avec précision; (QUOI?);
 3. énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps (OÙ?, QUAND).
 4. description des moyens employés (COMMENT?);
 5. énumération des causes réelles ou hypothétiques à l'origine de l'événement et des conséquences qui s'en suivent (POURQUOI?);
- les paragraphes du corps de l'article développent, analysent et critiquent les informations précédemment livrées puisque c'est le propre de l'article à caractère analytique de mettre davantage l'accent sur ces aspects;
- la **chute** ou la partie finale de l'article dans laquelle le journaliste termine son texte de façon concise et frappante. Il est possible de lire d'excellents articles de journaux ou de revues qui s'écartent quelque peu de cette structure.

Marqueurs de relation et rapports établis

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...

Par exemple, notamment, à savoir...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...

Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que...
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...

Rapports

Addition
Explication
Concession
ou restriction
Illustration
Conclusion
ou conséquence
Cause
Comparaison
Condition
ou supposition
Etc.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le sous-titre et les intertitres;
- le chapeau;
- les alinéas;
- les chiffres d'énumération;
- les marqueurs de relation;
- les espaces dans le texte;
- les photos, les graphiques, les schémas ou les tableaux;
- les caractères typographiques

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une expression

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- le sujet abordé;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase;
- les définitions, les comparaisons, les énumérations et les exemples contenus dans le texte;
- les éléments paralinguistiques : illustrations, graphiques, schémas, tableaux et légendes.

Procédés de formation des mots

- la préfixation;
- la suffixation.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Articles

- les articles définis et indéfinis.

Adjectifs

- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux.

Adjectif qualificatif à valeur informative

Il est important de découvrir que l'**adjectif qualificatif** sert à **préciser l'information** apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où les sentiments revêtent une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à **exprimer des émotions, des sentiments, des opinions et des jugements**; c'est sa **valeur expressive**.

Complément du nom à valeur informative

À l'instar de l'adjectif qualificatif à valeur informative, le **complément du nom** peut lui aussi préciser l'information.

Procédés d'écriture utilisés pour rendre l'article plus informatif et plus intéressant

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- l'exemple;
- la périphrase;
- la répétition ;
- la déclaration ou le témoignage d'une personne ;
- les données statistiques.

Il est important que l'élève se rappelle que l'écriture journalistique emploie une

phraséologie concise et précise (une phrase est une information).

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les articles définis et indéfinis;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux;
- les types de phrases;
- les temps et les modes des verbes;
- les structures de la phrase à plusieurs propositions;
- la syntaxe de la phrase interrogative et de la phrase négative;
- les éléments de coordination et de juxtaposition;
- les styles direct et indirect.

Caractéristiques de la phrase informative

Il est important que l'élève emploie la phrase informative qui utilise ordinairement :

- les pronoms de la 3^e personne: personnels, possessifs, démonstratifs et relatifs;
- les tournures impersonnelles: il importe, il est à noter, il existe, il y a, etc.;
- les noms communs;
- les verbes informatifs;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative, les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux;
- les compléments du nom;
- les compléments du verbe;
- les adverbes;
- les appositions;
- les subordonnées relatives;
- les subordonnées circonstancielles.

Éléments essentiels de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet) ;
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément).

Coordination et juxtaposition

La coordination et la juxtaposition sont deux moyens de joindre des mots de même nature ou de même fonction ou des propositions de même nature.
La coordination se fait à l'aide de conjonctions de coordination.
Pour assurer les liens entre les divers éléments, la juxtaposition utilise, pour sa part, la virgule, le point-virgule et les deux points.

Principales composantes de la phrase complexe

- indépendante juxtaposée ou coordonnée;
- principale;
- subordonnée :
 - relative (complément du nom ou qui exerce une fonction nominale ou verbale);
 - conjonctive (complément d'objet direct ou indirect et circonstanciel de temps, de condition, de cause, de but, de conséquence, de comparaison et d'opposition).

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les guillemets;
- les tirets;
- les parenthèses.

Temps verbaux

Les articles de journaux ou de revues à caractère analytique emploient ordinairement les temps verbaux dits commentatifs : le présent, le passé composé et le futur (simple ou antérieur); ces temps verbaux qui commandent une attitude tendue sont employés pour faire pression sur les destinataires, pour les faire réagir aux informations ou commentaires fournis et pour les inciter à réagir dans l'immédiat.

Modes employés

- infinitif;
- indicatif;
- conditionnel;
- subjonctif;
- participe.

3	Résultat d'apprentissage général ÉCOUTER OU LIRE UN POÈME OU UNE CHANSON À CARACTÈRE EXPRESSIF afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques		P O È M E O U
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
3.1 *	relever les éléments du discours qui contribuent à créer un univers poétique expressif;	
3.2 *	identifier la personne qui a écrit le poème ou la chanson;	
3.3 **	découvrir, s'il y a lieu, les caractéristiques de la personne qui a écrit le poème ou la chanson;	
3.4 *	repérer l'intention de communication à l'origine du poème ou de la chanson;	
3.5 *	identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème ou la chanson, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel de sa production;	
3.6 **	dire si la découverte du contexte social ou culturel de la production du poème ou de la chanson favorise une meilleure compréhension du texte;	
3.7 **	dire ce qu'évoquent les personnes, les événements, les lieux et les objets mentionnés dans le poème ou la chanson;	
3.8 **	identifier, s'il y a lieu, les destinataires du poème ou de la chanson;	
3.9 *	découvrir les sensations, les émotions et les sentiments exprimés dans le poème ou la chanson ;	
3.10*	relever les mots, les groupes de mots ou les expressions qui servent à exprimer une sensation, une émotion ou un sentiment;	
3.11*	découvrir le ou les thèmes abordés dans le poème ou la chanson;	
3.12 *	dégager la vision du monde illustrée dans le poème ou la chanson par le ou les thèmes abordés;	
3.13 **	dire dans quelle mesure cette vision du monde est partagée;	
3.14 **	relever les impressions (harmonie, amusement, peur, étrangeté, mystère, joie...) qui se dégagent des ensembles sonores du poème ou de la chanson;	
3.15 *	exprimer les impressions personnelles que le poème ou la chanson suscite;	
3.16*	identifier la variété de langue utilisée dans le poème ou la chanson;	
3.17**	découvrir, s'il y a lieu, le rôle joué par les éléments graphiques qui accompagnent le poème ou la chanson.	
Fonctionnement du discours		
3.18*	relever les éléments du discours qui caractérisent le poème ou la chanson;	
3.19*	découvrir les sortes de rimes contenues dans le poème ou la chanson;	
3.20*	observer les formes de figures utilisées dans le poème ou la chanson;	

3.21 **	relever, s'il y a lieu, les éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre.	C H A N S O N
Fonctionnement de la langue		
3.22 *	expliciter le sens des mots, des groupes de mots et des expressions, et, pour ce faire, tenir compte du contexte verbal et de la situation de communication;	
3.23 *	dire si les mots ou les expressions ont été utilisés dans un sens imagé ou poétique;	
3.24 **	relever les mots ou les expressions qui constituent un champ lexical et un champ sémantique;	
3.25 *	relever les mots ou les groupes de mots qui contiennent des sons semblables.	
Syntaxe de la phrase et syntaxe du discours		
3.26 **	ressortir, s'il y a lieu, le changement de rythme entre les diverses parties du poème ou de la chanson;	
3.27 **	découvrir, s'il y a lieu, les effets produits par les types de phrases;	
3.28 **	remarquer, s'il y a lieu, les effets produits par la syntaxe des phrases;	
3.29 *	observer, s'il y a lieu, dans quelle mesure l'interprétation du poème ou de la chanson en permet une meilleure compréhension.	

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un poème ou d'une chanson à caractère expressif. À partir d'un choix, il identifie quelques éléments propres au discours étudié. À partir d'un choix, il relève des sensations, des émotions ou des sentiments exprimés dans le poème et identifie un thème. À l'aide de questions, il exprime des impressions personnelles suscitées par la lecture du poème.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un poème ou d'une chanson à caractère expressif. Il reconnaît quelques éléments propres au discours étudié. À partir d'un choix, il relève un thème présenté. À partir d'un choix, il identifie quelques procédés littéraires utilisés par l'auteur. Il découvre des sensations, des émotions et des sentiments exprimés par l'auteur et relève les mots et les expressions qui servent à les exprimer.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un poème ou d'une chanson à caractère expressif. Il relève le ou les thèmes présentés et identifie les éléments propres au discours étudié. Il partage ses impressions sur les sensations, les émotions et les sentiments exprimés dans le poème ou la chanson. Il dit s'il partage la vision du monde exprimée par l'auteur. Il relève les mots et les expressions qui constituent un champ lexical. Il identifie quelques procédés littéraires mis en œuvre par l'auteur.</p>	<p>3. L'élève manifeste sa compréhension d'un poème ou d'une chanson à caractère expressif. Il relève le ou les thèmes présentés et confronte ses valeurs à celles présentées dans le poème ou la chanson. Il partage ses impressions sur les sensations, les émotions et les sentiments exprimés dans le poème ou la chanson et apprécie les moyens mis en œuvre par l'auteur pour capter l'intérêt du lecteur. Il confronte sa vision du monde à celle véhiculée dans le poème ou la chanson. Il apprécie les procédés linguistiques utilisés par l'auteur.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments du discours qui servent à créer un univers poétique expressif

- les jeux de sonorités;
- les jeux de mots;
- les allitérations;
- les assonances;
- les rapprochements inattendus de mots;
- les figures (comparaison, répétition, métaphore...);
- le rythme;
- les éléments graphiques et musicaux;
- l'interprétation.

Éléments du discours qui fournissent des indices sur la personne qui a écrit le poème ou la chanson

- le nom, l'âge, le sexe, la profession ou le métier;
- les traits de la personnalité;
- le statut social;
- la nationalité ;
- les références à des situations passées, présentes ou futures;
- les allusions ou sous-entendus.

Intention de communication

L'élève doit découvrir l'intention à l'origine du poème à caractère expressif ou de la chanson.

Éléments du discours qui permettent d'identifier l'époque et le contexte social ou culturel

- les dates ;
- les noms de personnes, de lieux, de villes et de pays;
- la description et les caractéristiques des mœurs de l'époque ;
- les faits historiques et les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- les images, les graphiques ou les schémas.

Éléments du discours qui permettent d'identifier les destinataires

- le thème abordé dans le poème ou dans la chanson;
- le titre ;
- les pronoms;
- le vocabulaire;
- la variété de langue;
- les images, les graphiques ou les schémas;
- les caractères typographiques;
- les divisions du texte;
- la musique d'accompagnement;
- les interprètes.

Thèmes abordés

L'élève doit découvrir le ou les thèmes abordés dans le poème ou dans la chanson. Ces grands thèmes sont: la vie, l'amour, l'amitié, la liberté, le bonheur, la mort, l'espoir, la solitude, l'ennui, la tristesse, la nostalgie, le regret, la fuite, l'enfance, le romantisme, l'environnement, la paix, etc.

Éléments du discours qui permettent de découvrir le ou les thèmes

- le titre et les sous-titres;
- les figures (syntaxiques et sémantiques) ;
- les champs lexicaux;
- les jeux de sonorités;
- les jeux de mots;
- le ton;
- la musicalité, etc.

Éléments du discours qui permettent de dégager les ensembles sonores

- les jeux de sonorités;
- les jeux de mots ;
- les assonances;
- les allitérations.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Rôles joués par les éléments graphiques

- l'identification du thème;
- la précision des sensations, des émotions et des sentiments évoqués dans le poème ou dans la chanson;
- la présentation symbolique;
- l'illustration et l'accompagnement.

Catégories de poèmes ou de chansons

- la ballade;
- le sonnet;
- l'ode;
- l'épigramme;
- l'épopée;
- la fable;
- l'hymne;
- le madrigal;
- le rondeau;
- l'acrostiche;
- le calligramme;
- le poème ou la chanson de forme libre : collage de mots, poème-affiche, poème-journal, poème-montage, etc.;

Éléments du discours qui caractérisent le poème ou la chanson

- les jeux de mots;
- les jeux de sonorités;
- les allitérations;
- les assonances;
- les rimes;
- les champs lexicaux (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);

- les champs sémantiques (divers sens attribués à un mot);
- les figures;
- le rythme.

Sortes de rimes

1. Selon leur nature

- les rimes féminines (terminées par un e muet);
- les rimes masculines (terminées par une consonne ou par une voyelle autre que le e muet).

2. Selon leur disposition

- les rimes plates;
- les rimes croisées;
- les rimes embrassées;
- les rimes redoublées;
- les rimes mêlées.

3. Selon leur qualité

- les rimes pauvres (seul le dernier élément est semblable);
- les rimes suffisantes (les deux derniers éléments sont semblables);
- les rimes riches (les trois derniers éléments sont semblables).

Figures syntaxiques

- la répétition;
- l'énumération;
- l'ellipse;
- l'inversion;
- l'apposition;
- la gradation.

Figures sémantiques

- la comparaison;
- la métaphore;
- la personnification;
- le contraste ou l'antithèse.

Éléments qui caractérisent la structure du poème ou de la chanson

- les **éléments structurels**
 - les vers;
 - les rimes;
 - les strophes;
 - la symétrie.
- les **éléments graphiques**
 - la disposition spatiale des mots;

- l'utilisation des blancs;
- le collage;
- les dessins et les schémas.
- si le poème est mis en musique, il est important d'étudier, comme pour la chanson, les **éléments musicaux** qui le caractérisent :
 - le thème musical;
 - le registre de la voix;
 - la musique d'accompagnement;
 - les arrangements.

Éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre

- les aspects traités;
- les marqueurs de relation;
- les majuscules;
- la ponctuation;
- la disposition des mots;
- le regroupement des vers en strophes;
- les espacements;
- les blancs;
- les silences et les pauses de la voix;
- les arrangements musicaux.

Éléments visuels qui renseignent sur le rythme du poème ou de la chanson

- la longueur des vers;
- les espaces et la disposition des rimes;
- les répétitions;
- les assonances et les allitérations;
- les jeux de sonorités;
- les signes de ponctuation;
- les éléments graphiques et musicaux;
- les strophes (nombre et forme);
- la disposition spatiale des mots;
- l'utilisation des blancs;
- les caractères typographiques.

Éléments qui permettent d'identifier le sens d'un mot ou d'un groupe de mots

- le contexte verbal;
- la situation de communication;
- le champ lexical (ensemble de mots qui désignent une même notion, une même réalité);
- le champ sémantique (divers sens attribués à un mot);
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- l'explication à l'aide de la périphrase;
- le vocabulaire poétique;
- les jeux de mots;
- les figures;
- les connotations;
- les éléments paralinguistiques : illustrations, graphiques, schémas, tableaux et légendes.

Champ lexical et champ sémantique

Le **champ lexical** est constitué d'un ensemble de mots qui désignent les différents aspects d'un objet, d'une technique, d'une notion ou d'une façon de voir, de penser et de sentir. Le **champ lexical** *amour* peut être formé par les mots suivants: attachement, affection, adoration, passion, dévouement, tendresse, inclination, amitié, flamme, sentiments, intimité, etc. Le **champ sémantique** est l'ensemble des divers sens (ou acceptions) attribués à un mot. Pour bien saisir chaque acception d'un mot, il importe de tenir compte du contexte dans lequel ce mot est employé, c'est-à-dire sa situation de communication.

Rythme d'un poème ou d'une chanson

Dans le poème ou la chanson, le rythme varie selon la longueur des vers et selon le nombre de vers par strophe.

Il importe d'initier graduellement les élèves au rythme à l'intérieur du vers: accent rythmique, hémistiche, césure, etc.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Ponctuation

En poésie moderne, l'absence de ponctuation produit inévitablement des effets sur la structure du texte.

Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception du message**Prononciation****Intonation****Débit****Volume**

La prononciation, l'intonation, le débit et le volume sont des éléments qui mettent en évidence la qualité du texte du poème ou de la chanson. La façon de réciter un poème et la manière d'interpréter une chanson contribue grandement à l'expression de sensations, d'émotions et de sentiments. La qualité de la trame sonore aide aussi à mieux faire passer le message poétique.

Indices non verbaux qui permettent une meilleure expression de sensations, d'émotions et de sentiments

- les regards ;
- les gestes;
- les mimiques;
- les attitudes ;
- l'allure générale.

4	Résultat d'apprentissage général ÉCRIRE UNE PARTIE OU UN CHAPITRE DE ROMAN afin de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de faire connaître sa vision du monde.
----------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques		R O M A N
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
4.1 *	respecter l'univers imaginaire développé dans l'œuvre;	
4.2 *	inventer des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui appartiennent à un univers imaginaire vraisemblable;	
4.3 *	respecter les coutumes, les mœurs de l'époque, le contexte social ou culturel;	
4.4 *	respecter le thème développé dans l'œuvre et au besoin développer un sous-thème;	
4.5 *	tenir compte des destinataires du roman;	
4.6 *	employer des moyens de nature à intéresser les lecteurs;	
4.7 *	utiliser la langue correcte ou soutenue.	
Fonctionnement du discours		
4.8 *	faire évoluer le personnage principal;	
4.9 *	caractériser les personnages sous différents aspects;	
4.10 **	exprimer par les personnages des émotions, des sentiments et des jugements qui les rendent vraisemblables;	
4.11 **	donner des caractéristiques aux personnages du récit qui révèlent des valeurs;	
4.12 *	créer des personnages qui correspondent au milieu social ou culturel de l'œuvre;	
4.13 *	présenter des passages qui décrivent des personnages, des lieux et des objets;	
4.14 **	créer des liens entre les descriptions et le déroulement des actions;	
4.15 *	préciser, s'il y a lieu, le temps et l'espace;	
4.16 *	choisir un narrateur et respecter le point de vue adopté;	
4.17 *	donner des indices qui révèlent le type de narrateur;	
4.18 *	préciser les actions principales;	
4.19 *	structurer les actions de façon à en assurer un déroulement facile à suivre;	
4.20 *	développer les actions qui ont le plus d'importance dans le récit;	
4.21 *	insérer, s'il y a lieu, des parties dialoguées en utilisant le style direct ou indirect;	
4.22 *	décrire une situation initiale;	
4.23 *	préciser l'élément déclencheur ou perturbateur qui présente une menace pour un ou plusieurs personnages du récit;	
4.24 *	donner aux personnages les moyens susceptibles de contrer l'élément déclencheur ou perturbateur;	

4.25*	inventer une situation finale ou un dénouement inattendu;	R O M A N
4.26*	respecter la structure du schéma narratif.	
Fonctionnement de la langue:		
4.27*	employer un vocabulaire juste et varié;	
4.28*	s'auto-corriger en éliminant les archaïsmes, les régionalismes et les anglicismes.	
Syntaxe de la phrase et syntaxe du discours		
4.29*	employer des adjectifs qualificatifs qui décrivent les objets, les lieux et les personnages, et qui révèlent les émotions, les sentiments et les jugements de ces mêmes personnages;	
4.30*	employer les pronoms de manière à rappeler clairement les objets, les lieux, les personnages et les actions du récit;	
4.31*	conjuguer les verbes aux temps et aux modes qui conviennent;	
4.32*	construire des phrases dont la structure correspond à celle exigée par la syntaxe française;	
4.33*	diviser le récit en paragraphes bien structurés;	
4.34*	utiliser adéquatement les signes de ponctuation;	
4.35**	employer des procédés d'écriture variés;	
4.36*	respecter les contraintes de l'orthographe d'usage ainsi que l'orthographe grammaticale.	

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>4. L'élève rédige une partie ou un chapitre de roman en tenant compte de l'univers de l'œuvre dont il s'inspire. Il respecte le schéma narratif. Il caractérise les personnages. Il choisit un point de vue narratif et le respecte. Il rédige son texte dans une langue correcte. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>	<p>4. L'élève rédige une partie ou un chapitre de roman en tenant compte de l'univers de l'œuvre dont il s'inspire. Il respecte le schéma narratif. Il exprime des sentiments et des émotions à travers ses personnages qu'il a pris soin de caractériser. Il choisit un point de vue narratif et le respecte. Il utilise un vocabulaire juste et une langue correcte. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>	<p>4. L'élève rédige une partie ou un chapitre de roman en tenant compte de l'univers de l'œuvre dont il s'inspire. Il respecte le schéma narratif. Il caractérise les personnages et leur prête des émotions, des sentiments et des jugements qui révèlent des valeurs. Il choisit un point de vue narratif et le respecte. Il utilise une langue soignée et un vocabulaire varié, juste et précis. Il a recours à des procédés d'écriture pour enrichir son texte. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>	<p>4. L'élève rédige une partie ou un chapitre de roman en tenant compte de l'univers de l'œuvre dont il s'inspire. Il respecte le schéma narratif et fait évoluer ses personnages dans un univers vraisemblable et captivant. Il exprime avec nuance des sentiments, des émotions et des valeurs à travers ses personnages. Il utilise un vocabulaire varié, juste et précis et une langue soutenue voire recherchée. Il a recours à des procédés d'écriture variés pour rendre son texte plus captivant. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Éléments constitutifs de l'univers imaginaire vraisemblable

L'univers vraisemblable du roman présente ordinairement les personnages, les événements, les lieux et les objets comme ils pourraient être dans la réalité: les personnages adoptent des comportements semblables à ceux adoptés par les gens de l'entourage; les lieux et les objets sont aussi conformes à la réalité du monde ambiant. Dans ce type de récit, tous ces éléments sont décrits et présentés comme s'ils existaient réellement dans le quotidien.

Description du roman

Contrairement à la nouvelle littéraire, le roman est un récit généralement long; sa construction dramatique présente un personnage principal dont la psychologie est révélée sous de multiples aspects.

Des personnages secondaires qui sont, soit des alliés, soit des opposants, entourent l'héroïne ou le héros.

L'action du roman est complexe, vraisemblable et de nature à mettre en relief plusieurs aspects (même plusieurs tranches) de la vie des personnages; les péripéties et les événements sont souvent nombreux et leur récit fouillé.

Éléments du discours qui permettent de situer l'époque, le contexte social ou culturel

- les dates;
- les noms de personnes, de lieux, de villes et de pays;
- la description et les caractéristiques des moeurs et des coutumes de l'époque;
- les faits historiques, les manifestations sociales ou culturelles;
- la présentation d'objets et de coutumes qui appartiennent à l'époque identifiée;
- le thème abordé;
- l'histoire racontée;
- les caractéristiques et le comportement des personnages.

Éléments qui permettent de mieux identifier un thème

- le genre d'histoire racontée (histoire dramatique, psychologique, humoristique, mystérieuse, fantastique, etc.);
- le choix du personnage principal qui présente diverses caractéristiques affectives et psychologiques;
- l'utilisation d'un vocabulaire dramatique, humoristique, évocateur, mystérieux et imagé;

- l'emploi d'un ton (dramatique, humoristique, mystérieux, provocateur, sarcastique, etc.);
- l'identification des destinataires.

Principaux thèmes

- idée générale: la vie, l'amour, la mort, le bonheur, l'altruisme, etc.;
- vision future du monde: l'environnement, l'égalité, la liberté des êtres humains, la paix, etc.

Éléments qui permettent de caractériser les destinataires

- le thème développé;
- le genre ou la catégorie de roman;
- l'histoire racontée;
- les pronoms;
- le vocabulaire;
- la variété de langue.

Éléments utilisés pour susciter l'intérêt à lire le roman

- le thème abordé;
- le titre attirant ou provocateur qui présente le personnage principal;
- la première phrase qui crée un suspense;
- le genre d'histoire racontée;
- les personnages attachants et crédibles;
- l'action axée sur le suspense;
- le vocabulaire évocateur, dramatique, mystérieux ou imagé;
- le style captivant;
- les photos, les schémas et les graphiques qui mettent en évidence l'histoire racontée.

Variétés de langue

- populaire;
- familière;
- correcte;
- soutenue (recherchée).

Comme le roman est une forme de récit qui intéresse l'élève, il est important de profiter de ces pratiques d'écriture pour le sensibiliser aux variétés de langue utilisées. Ordinairement, cette forme de discours appartient à la langue soutenue, celle qui correspond à la langue dite littéraire. Cependant, il est aussi possible d'écrire des parties de ce type de récit en langue correcte ou en langue familière, en particulier au cours des dialogues.

Caractéristiques des personnages

Les personnages du roman sont soumis, comme les humains, au poids du temps et de l'espace et démontrent, eux aussi, des caractéristiques positives et des caractéristiques négatives; il sont donc susceptibles de manifester de la joie, du bonheur, de la colère, de la surprise, de la honte, de l'admiration, de la tendresse, de l'accueil, etc. Ils adoptent un comportement selon les circonstances et posent souvent des gestes ambigus, composites, parfois réprobateurs comme le sont ceux des humains dans le quotidien. Les personnages véhiculent des valeurs selon leur milieu social et économique, leur métier ou profession, leur éducation, leur jugement personnel, etc.

On peut dire que les personnages de ce type de récit sont des individus à part entière, avec une existence particulière et des traits tout aussi particuliers.

Éléments qui permettent de caractériser les personnages

- le nom, l'âge et le sexe;
- les traits physiques; grandeur, grosseur, apparence et vêtements;
- les aspects affectifs, psychologiques et sociaux du personnage;
- la provenance: milieu familial, social et culturel;
- le métier ou la profession;
- la nationalité;
- le rôle dans le récit;
- les valeurs véhiculées;
- les rapports des personnages entre eux et avec le personnage principal.

Il est important que l'élève caractérise les personnages du roman et définisse bien leur rôle respectif.

Il est aussi pertinent que l'élève établisse clairement les rapports qui existent entre le déroulement des actions et les réactions affectives ou psychologiques des personnages, et, en particulier, du personnage principal.

Éléments du discours qui mettent en évidence les passages descriptifs

- le vocabulaire rattaché à un même domaine (champ lexical);
- la situation et la description de l'objet, du lieu ou du personnage, à l'aide de qualifications concrètes reliées aux sens : couleur, forme, mouvement, son, sensation, odeur et saveur ou de qualifications abstraites qui permettent l'expression de sentiments, d'opinions et de jugements.

Précision du temps et de l'espace

Contrairement à la nouvelle littéraire, le roman accorde un rôle véritable au temps et à l'espace et en répartit les manifestations tout au long du récit.

La description des lieux du roman est souvent faite par le narrateur. Cependant, cette description peut être faite par un personnage qui donne alors sa propre version.

Statut du narrateur

Dans un roman, le narrateur a généralement l'un ou l'autre des statuts suivants, appelés aussi rôles :

- **Rôle d'observation externe**

Le narrateur ne joue aucun rôle dans l'histoire racontée. On dit qu'il est omniscient puisqu'il sait tout sur les personnages, sur leurs intentions et sur leurs actions.

- **Rôle d'action ou de participation**

Le narrateur raconte une histoire qui lui est arrivée.

- **Rôle d'observation interne**

Le narrateur raconte une histoire qui ne lui est pas arrivée personnellement, mais dont il a été témoin. Il occupe un rôle d'observateur privilégié puisqu'il suit de près les personnages et leurs actions.

Indices qui permettent de découvrir le type de narrateur

- l'emploi des pronoms;
- l'identification des personnages;
- l'importance accordée à certains événements;
- l'emploi de mots ou d'expressions qui révèlent le type de narrateur.

Point de vue de narration

Le **point de vue de narration** représente la position adoptée par le narrateur face à l'histoire racontée. Si le narrateur joue un rôle de participation ou d'action dans le roman, il peut emprunter le point de vue du personnage principal ou adopter le point de vue d'un personnage secondaire. Il joue un rôle d'observation interne ou externe, il raconte les événements sans porter un jugement, à la manière d'une caméra qui fixe sur pellicule ce qui se déroule devant l'objectif et qui se limite à enregistrer ce qui est vu.

Éléments du discours qui permettent de découvrir les actions principales du récit

- les temps verbaux;
- les lieux importants;
- les marqueurs de temps;
- la place occupée par les personnages et le rôle qu'ils jouent dans le roman.

Techniques et outils

Le **plan** et le **résumé** constituent d'excellents moyens de dégager les actions principales du récit.

Fonctionnement des actions

- les actions principales;

- les actions secondaires.

Il est nécessaire que l'élève précise l'action principale du récit (événement principal et actions satellites ou secondaires) et démontre que cette action convient aux personnages et aux lieux choisis.

Chronologie linéaire ou rétrospective

Il est important que l'élève soit sensibilisé à la nécessité de présenter les actions selon un ordre défini, ordre où elles se seraient déroulées dans le temps, à la suite les unes des autres, c'est-à-dire selon la **chronologie linéaire**.

Cependant, le narrateur peut interrompre momentanément le fil de l'histoire pour raconter des événements qui se sont produits antérieurement; c'est **le retour en arrière** ou la **rétrospective**.

Temps du récit et temps de l'histoire

Le **temps du récit**, aussi appelé temps de la narration, est le temps que prend le narrateur pour raconter un événement donné, une action accomplie. Ce temps peut facilement se mesurer en nombre de lignes, de paragraphes, de pages ou de chapitres.

Le **temps de l'histoire** est le temps au cours duquel s'est déroulé l'événement ou l'action en question. Cet événement ou cette action peut se mesurer en minutes, en heures, en jours, en mois ou en années. Divers rapports sont possibles entre les deux temps :

temps du récit = temps de l'histoire;
 temps du récit > temps de l'histoire;
 temps du récit < temps de l'histoire.

Éléments du discours qui permettent de repérer les parties dialoguées

- les tirets;
- les deux points;
- les guillemets;
- les incises : affirma la jeune fille, précise le vendeur, répliqua la directrice, ...;
- les majuscules;
- l'identification des personnages;
- les verbes déclaratifs: affirmer, répéter, préciser, proclamer, etc.

Situation initiale

La **situation initiale du roman**, appelée aussi **ouverture**, fournit, comme celle de la nouvelle littéraire, tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension de l'action. La **situation initiale** évoque l'époque où se déroule l'histoire, situe le cadre général qui renseigne sur les coutumes, les moeurs et le contexte social ou culturel de l'histoire racontée. La situation initiale présente habituellement les personnages qui seront en action, en particulier le personnage principal; on fait mention de son nom, on décrit son état affectif,

psychologique ou mental et on fournit diverses caractéristiques de nature à faire ressortir les éléments de l'action qui va se dérouler. Ordinairement, les détails fournis sont nécessaires à la compréhension du rôle joué dans le récit par chaque personnage. Il est aussi possible dans cette forme de récit de retrouver l'atmosphère de l'oeuvre et les indices du conflit qui va faire l'objet du roman.

Élément déclencheur

L'élément déclencheur, aussi appelé élément perturbateur, est un événement, un élément naturel, un fait cocasse ou insolite qui vient modifier ou perturber la situation initiale. Ce peut être un accident, l'arrivée d'une tierce personne, une tempête, un incendie, un coup de téléphone, une visite impromptue, etc. Il peut arriver que le lieu, le temps et les autres circonstances qui entourent l'action soient présentés sous l'angle d'un danger et constituent l'élément perturbateur, c'est-à-dire qu'ils représentent une menace réelle pour les personnages du récit.

Situation finale

La situation finale du roman présente l'état des personnages une fois les transformations faites et propose un nouvel ordre des choses. Le roman se termine ordinairement par un changement dans la situation du personnage principal qui a résolu, d'une manière ou d'une autre, son conflit.

Éléments du schéma narratif

L'analyse de différents romans permet d'observer les trois grandes étapes du déroulement de cette forme de discours. Pour l'apprentissage de l'écriture, il est important que l'élève mette en application le schéma narratif classique, même si parfois certains récits s'écartent quelque peu de l'ordre de ces éléments.

AVANT	situation affective ou psychologique initiale dans laquelle se retrouve le personnage principal (état d'équilibre);
PENDANT	— événement perturbateur qui modifie cette situation (menace); — péripéties (actions); — résultat;
APRÈS	situation affective ou psychologique finale du personnage principal (bonheur ou malheur); cette situation permet le rétablissement de l'équilibre initial.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte social ou culturel;
- la situation de communication;
- le type de personnages en action;
- le sujet traité;
- le vocabulaire en usage;
- les destinataires.

Il est nécessaire que l'élève identifie les termes impropres et toutes les expressions non pertinentes. Il est aussi important qu'il soit sensibilisé aux mots justes, précis afin de donner à son récit un caractère de vraisemblance.

L'adjectif qualificatif à valeur informative et à valeur expressive

Il est important que l'élève découvre que l'**adjectif qualificatif** sert à préciser l'information apportée par le nom; c'est sa **valeur informative**. Cependant, dans certaines situations où les sentiments revêtent une plus grande importance que l'information, l'adjectif qualificatif sert plutôt à exprimer des émotions, des sentiments et des jugements; c'est sa **valeur expressive**.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour caractériser les lieux, les objets, les personnages et leurs attitudes

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Pronoms de la 3^e personne pour la narration

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Il est aussi possible d'écrire un récit à la première personne (JE). Les personnes grammaticales utilisées dans les dialogues doivent tenir compte des personnages mis en cause.

Temps verbaux du premier plan (événements principaux du récit)

- passé simple;
- passé antérieur.

Temps verbaux de l'arrière-plan (description des lieux, des personnages et des événements secondaires)

- imparfait;
- plus-que-parfait.

Lorsqu'un récit est écrit au présent, il y a lieu aussi de distinguer les actions principales des actions secondaires.

Il est important d'amener les élèves à vérifier si les temps verbaux employés correspondent à l'ordre qu'ils veulent donner à leur récit : ordre chronologique ou ordre rétrospectif.

Modes employés

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. Dans les parties dialoguées, l'impératif est souvent utilisé.

Éléments constitutifs de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet);
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément);
- l'attribut appelé GA (groupe-attribut).

Structures possibles de la phrase simple

- avec ou sans sujet;
- avec verbe actif suivi ou non d'un complément d'objet;
- avec verbe impersonnel;
- avec ou sans complément circonstanciel;
- avec attribut.

Éléments de la phrase complexe

- la proposition principale;
- les propositions indépendantes;
- les propositions subordonnées.

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les articles définis et indéfinis;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les types de phrases: déclarative, impérative, interrogative et exclamative;
- les temps et les modes des verbes;
- les structures de la phrase à plusieurs propositions;
- la syntaxe de la phrase interrogative et de la phrase négative;
- les éléments de coordination et de juxtaposition;
- le style direct et le style indirect.

Paragraphes

Une attention spéciale doit être apportée à la notion de paragraphes, notion à lier aux aspects importants développés dans le texte. L'observation du comportement des lecteurs a démontré qu'un texte sans paragraphes était moins lisible. Il importe cependant de ne pas les multiplier, mais de regrouper les éléments cohérents en paragraphes logiques, bien liés les uns aux autres.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les tirets;
- les guillemets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Il est sans doute important de vérifier les signes de ponctuation qui introduisent aux dialogues: les deux points, les tirets et les guillemets. L'utilisation des incises fait aussi partie des dialogues. Une attention particulière doit être faite à l'emploi de la majuscule: début de phrase et noms propres.

Procédés d'écriture de nature à rendre le récit plus intéressant

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- la répétition;
- la périphrase;
- la gradation;
- le contraste;
- l'inversion;
- la personnification;
- l'apostrophe;
- l'ellipse;
- la litote;
- la métaphore.

Contraintes orthographiques

Tous les mots écrits dans les textes de l'élève doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il est important de revoir, au besoin, les cas prévus aux programmes des degrés antérieurs.

Homophones

Il est sans doute nécessaire de revoir, au besoin, la liste des homophones les plus usuels prévus aux programmes des degrés antérieurs.

Noms et adjectifs

La rédaction d'une partie ou d'un chapitre de roman fournit l'occasion de vérifier l'accord des noms et des adjectifs. Au besoin, il peut s'avérer important de faire vérifier l'accord des cas prévus aux programmes des degrés antérieurs.

Accord des verbes et des participes passés

L'accord du verbe avec son sujet constitue un aspect important de l'orthographe grammaticale. Il est donc nécessaire d'accorder une importance particulière à cette notion. En situation d'écriture, il convient que l'élève observe attentivement comment il accorde les verbes conjugués et les participes passés; au besoin, il devient important de l'inciter à justifier ces accords. Il est aussi nécessaire qu'il lise de nombreux romans et observe avec une plus grande attention cet aspect particulier de l'orthographe grammaticale.

5	Résultat d'apprentissage général ÉCRIRE UN ARTICLE DE JOURNAL sur un sujet lié à l'actualité afin d'informer les autres sur ce sujet.
----------	---

Résultats d'apprentissage spécifiques		A R T I C L E D E J O U R N A L
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
5.1 *	choisir un sujet d'actualité qui puisse permettre la communication d'informations nouvelles;	
5.2 *	tenir compte des destinataires de l'article de journal;	
5.3 *	expliciter ce que rappellent les personnes, les événements, les lieux et les objets mentionnés dans l'article;	
5.4 *	traiter l'information avec une certaine objectivité.	
Fonctionnement du discours		
5.5 *	sélectionner les informations les plus pertinentes à communiquer;	
5.6 **	traiter les informations selon un angle bien défini;	
5.7 *	utiliser des éléments du discours qui permettent de préciser les faits;	
5.8 *	choisir un titre qui présente l'article;	
5.9 *	respecter la structure de l'article;	
5.10 **	présenter les informations selon un ordre choisi;	
5.11*	utiliser des éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre;	
5.12*	diviser l'article afin de permettre une meilleure compréhension;	
5.13*	employer des marqueurs de relation de manière à mieux structurer le texte.	
Fonctionnement de la langue		
5.14*	employer un vocabulaire précis, varié et correct;	
5.15*	employer des adjectifs qui mettent en évidence les personnes, les événements, les lieux et les objets dont il est question dans le texte;	
5.16*	conjuguer les verbes aux temps et aux modes appropriés;	
5.17*	respecter la syntaxe française;	
5.18*	utiliser des phrases qui servent à affirmer des faits ou à les nier;	
5.19*	diviser le texte en paragraphes bien structurés;	
5.20*	utiliser adéquatement les signes de ponctuation;	
5.21 **	employer, s'il y a lieu, des procédés d'écriture pour rendre l'article plus informatif et plus intéressant;	
5.22*	respecter les contraintes de l'orthographe d'usage ainsi que l'orthographe grammaticale.	

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
5. L'élève rédige un article de journal sur un sujet lié à l'actualité. Il tient compte des destinataires et présente des informations sur le sujet choisi. Il respecte certains aspects de la structure. Il rédige son texte dans une langue correcte. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.	5. L'élève rédige un article de journal sur un sujet lié à l'actualité. Il tient compte des destinataires et présente des informations de nature objective. Il respecte la structure de l'article. Il utilise un vocabulaire juste. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.	5. L'élève rédige un article de journal en informant de façon claire sur un sujet d'actualité. Il tient compte des destinataires et présente des informations de nature objective. Il respecte la structure de l'article et sélectionne les informations les plus pertinentes. Il utilise un vocabulaire précis, vivant et varié. Il respecte les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.	5. L'élève rédige un article de journal en informant de façon claire sur un sujet d'actualité. Il tient compte des destinataires et présente des informations variées, percutantes et de nature objective. Il respecte la structure de l'article et sélectionne les informations les plus pertinentes. Il a recours à divers procédés d'écriture pour enrichir son propos. Il respecte toujours les règles de la syntaxe et les contraintes de l'orthographe.

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Moyens qui permettent de mieux choisir un sujet

- l'énumération des raisons qui justifient le choix du sujet;
- l'inventaire des faits, des causes et des conséquences qui caractérisent le sujet;
- les sources de renseignements disponibles;
- la pertinence du sujet et son actualité;
- la consultation de personnes de l'entourage et de spécialistes;
- la caractérisation des personnes, des événements, des lieux et les objets dont il est question;
- la connaissance des destinataires;
- la cueillette des informations nouvelles à communiquer;
- le choix des aspects à traiter.

Intention de communication

L'émetteur doit exprimer clairement son intention de communiquer des informations afin de fournir aux autres des moyens de mieux comprendre le monde. Il importe donc de faire part d'événements d'actualité susceptibles d'intéresser les destinataires, car une information peut paraître importante pour une personne et ne pas l'être forcément pour les autres. L'intention de communication joue pleinement son rôle si elle est comprise par les destinataires.

Indices qui révèlent l'intention d'informer les destinataires

- l'annonce claire et précise de l'intention d'informer les destinataires;
- la présence dans l'article de renseignements précis, complets et variés sur le sujet traité;
- le choix du titre;
- les divisions du texte;
- le vocabulaire informatif;
- la présentation du texte : disposition du texte selon les critères de présentation propres aux articles de journaux : titre accrocheur, typographie spéciale qui attire l'attention, photos, graphiques ou schémas qui accompagnent l'article;
- la longueur de l'article.

Facteurs qui mettent en évidence les caractéristiques des destinataires

- l'âge, le sexe, la scolarité et l'occupation des personnes;
- l'homogénéité ou l'hétérogénéité du groupe visé;
- l'appartenance à une association ou à un organisme particulier;
- la connaissance et l'intérêt face au sujet traité.

Éléments du discours qui permettent de tenir compte des destinataires

- le sujet même de l'article;
- les aspects traités;
- le titre;
- le sous-titre (complément d'information au titre);
- les pronoms;
- les mots mis en apostrophe ou les adresses aux lecteurs;
- le vocabulaire;
- la variété de langue;
- les divisions du texte.

Qualité des informations

Un article de journal doit fournir, d'une façon claire et précise, des informations sur des personnes, des événements, des lieux et des objets, et ce, en fonction des destinataires. Cette forme de communication doit répondre aux six questions fondamentales : QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?

Éléments du discours qui précisent les informations

- le nom commun;
- le nom propre;
- l'adjectif qualificatif à valeur informative;
- l'adjectif numéral;
- le complément du nom;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière...);
- le verbe informatif;
- le complément du verbe.

Éléments du discours qui révèlent une certaine objectivité (faits)

- le titre informatif;
- l'annonce explicite de l'intention d'informer et d'expliquer;
- le vocabulaire à tendance objective;
- l'utilisation de noms communs, de noms propres, d'adjectifs qualificatifs et numéraux, de compléments du nom qui précisent les informations;
- l'emploi de pronoms et de déterminants de la 3^e personne : personnels, possessifs démonstratifs et relatifs;
- l'utilisation de faits concrets, véritables et de statistiques;
- l'organisation du texte.

Techniques et outils

Il serait important que l'élève consulte à la bibliothèque, l'index des périodiques et y retrouve rapidement plusieurs articles qui traitent du sujet abordé. Il serait aussi pertinent qu'il lise des journaux pour découvrir les informations qu'ils contiennent.

Les bibliothèques scolaires et municipales disposent d'un ouvrage de référence très spécialisé, appelé *Point de repère*, qui permet de retrouver, avec facilité, tous les articles publiés dans plus de deux cent cinquante périodiques de langue française, et d'en connaître le contenu grâce à une courte analyse. Il serait nécessaire que l'élève s'initie à la consultation de cet index analytique.

Sélection et hiérarchisation des informations

Il importe que l'élève se rende compte que certaines informations contenues dans son article sont plus importantes que d'autres et qu'il est nécessaire d'effectuer un choix judicieux des renseignements à transmettre. Il s'agit qu'il cerne le contenu informatif prioritaire et qu'il présente dans l'article les réponses aux questions suivantes : QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI? Une sélection des faits et des éléments qui composent le message essentiel à communiquer est à faire au cours de la rédaction de l'article.

Si l'article emprunte la forme analytique, il importe de mettre davantage l'accent sur le COMMENT et le POURQUOI.

Dans un journal, l'espace pour chaque article est généralement restreint; il importe donc de communiquer l'essentiel du message afin que les lecteurs comprennent bien l'information principale.

Techniques et outils

Il est nécessaire que l'élève organise ses idées de façon à hiérarchiser les informations et à produire un message en fonction des destinataires et des lecteurs éventuels. Le **plan** et le **résumé** sont deux moyens de délimiter avec précision le sujet de son article, de le rendre cohérent et d'assurer une progression dans la communication des informations.

Angle adopté

Il s'agit que l'élève sélectionne les principales informations à diffuser, c'est-à-dire les aspects les plus importants à transmettre selon l'angle ou le point de vue adopté. L'angle choisi gagnera à être précis, resserré, afin d'augmenter la qualité et la clarté de l'information à transmettre et son adaptation aux lecteurs.

Si l'article à écrire emprunte davantage le caractère analytique, il importe de choisir les informations qui sont de nature à expliquer, c'est-à-dire celles qui font état des causes et qui analysent les conséquences.

Éléments du discours qui servent à préciser les faits

- le titre;
- le sous-titre;
- le chapeau (résumé des principaux points abordés dans l'article);
- les intertitres (titres secondaires placés au cœur du texte);

- les réponses aux questions : QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?

Fonctions principales du titre

La qualité principale d'un titre est de présenter l'essentiel de l'information; il doit être spécifique, représentatif de l'article qu'il coiffe et proportionné à la longueur. La précision, la concision et l'originalité sont les qualités essentielles d'un bon titre. Le titre doit jouer un triple rôle :

- attirer l'attention;
- susciter l'intérêt;
- annoncer ou résumer le sujet.

Il est important que l'élève saisisse que le titre répond ordinairement aux questions QUI? Et QUOI?

Procédés à utiliser dans un titre

Le titre est sans doute l'élément le plus important d'un article puisqu'il constitue une accroche qui incitera à la lecture du texte ou encore à son rejet. Quelques procédés peuvent être suggérés à l'élève afin de l'amener à choisir un titre attirant et susceptible de piquer la curiosité :

- les exclamations;
- les interrogations;
- les inversions;
- les parallèles;
- les contrastes;
- les jeux de mots;
- les rimes, les allitérations ou les assonances;
- les néologismes;
- les ajustements ou les parodies de proverbes ou de maximes.

Structure de l'article

Cette forme de discours comporte ordinairement trois parties :

- l'attaque ou brève introduction qui présente l'évènement (personne et actions) dont il est question et précise les circonstances qui entourent l'évènement : temps, lieu, cause et manière; cette partie de l'article répond ordinairement aux interrogations suivantes : QUI? QUOI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI? et fournit déjà tous les éléments d'informations de base;
- le corps de l'article ou développement qui reprend sous forme détaillée les éléments énumérés dans l'attaque et les traite par ordre décroissant d'importance :
 - présentation des personnes concernées par l'évènement;
 - récit des faits relatés avec précision;
 - énumération détaillée des circonstances de lieu et de temps;
 - description des moyens employés;
 - énumération des causes réelles ou hypothétiques à l'origine de l'évènement;
- la chute ou partie finale de l'article qui traite des conséquences de l'évènement et des

hypothèses envisagées.

Techniques et outils

Il est important que l'élève structure bien son texte. Le plan est une bonne façon de délimiter avec précision son sujet, de le rendre cohérent et d'assurer une progression dans l'élaboration des propos. La prise de notes et la documentation sont aussi deux autres moyens de bien cerner le sujet et de mieux le structurer. De plus, il importe aussi que l'élève révise son texte et respecte la longueur exigée.

Éléments du discours qui délimitent les parties

- le titre;
- le sous-titre;
- les intertitres;
- les alinéas;
- les chiffres d'énumération;
- les marqueurs de relation;
- les phrases charnières;
- les espaces dans le texte;
- la disposition du texte.

Marqueurs de relation et rapports établis

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...

Car, c'est-à-dire, à savoir...

Cependant, mais, par ailleurs, bien que...

Par exemple, notamment, à savoir...

Donc, par conséquent, c'est pourquoi...

Parce que, attendu que, car...

Comme, ainsi que, de même que...

Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...

Rapports

Addition

Explication

Concession
ou restriction

Illustration

Conclusion
ou conséquence

Cause

Comparaison

Condition
ou supposition
Etc.

Il pourrait être intéressant que l'élève remplace certains marqueurs de relation par d'autres choix; de plus, il serait pertinent qu'il observe les effets que ces changements entraîneraient sur le texte.

Techniques et outils

Si des ordinateurs sont disponibles, il serait pertinent que l'élève présente son article selon les règles de la procédure journalistique et, pour ce faire, qu'il s'initie graduellement à la typographie : taille et style des caractères d'imprimerie, capitales, minuscules, gras, italique, justification, disposition du texte, grosseur du titre, division des paragraphes, etc.

Éléments qui permettent de bien choisir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage;
- la variété de langue.

Il est important que l'élève emploie un vocabulaire précis, juste, varié, riche, facilement compris des destinataires. Les termes concrets, les mots qui attirent l'attention et piquent la curiosité doivent être retenus.

Techniques et outils

La consultation de multiples dictionnaires (dictionnaires généraux, dictionnaires des synonymes et des antonymes, dictionnaires des difficultés de la langue française et dictionnaires des anglicismes) permet de mieux définir les mots, les groupes de mots ou les expressions. D'autres stratégies pourraient être utilisées pour définir un mot :

- l'explication à l'aide de la périphrase;
- l'emploi de la synonymie et de l'antonymie;
- le recours à la formation des mots.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs.

Articles

- les articles définis et indéfinis.

Adjectifs

- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux.

Adjectif qualificatif à valeur informative

Il est important que l'élève découvre que l'adjectif qualificatif sert à préciser l'information apportée par le nom; c'est sa valeur informative.

Sortes d'adjectifs qualificatifs employés pour caractériser les personnes, les évènements, les lieux, les objets

- mélioratifs (appréciatifs);
- péjoratifs (dépréciatifs).

Temps et modes utilisés dans la communication d'informations

Les temps les plus employés pour communiquer des informations sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple sont parfois utilisés pour rapporter des faits passés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à ses destinataires pour les mettre en garde contre certains évènements.

Il est nécessaire que l'élève surveille l'usage des temps et des modes dans son texte; la concordance est aussi un élément important à observer.

Éléments constitutifs de la phrase simple

- le sujet appelé GS (groupe-sujet);
- le verbe conjugué appelé GV (groupe-verbe);
- le complément appelé GC (groupe-complément).

Structures possibles de la phrase simple

avec ou sans sujet;
avec verbe actif suivi ou non d'un complément d'objet;
avec verbe impersonnel;
avec ou sans complément circonstanciel.

Éléments essentiels de la phrase complexe

- la proposition principale;
- les propositions subordonnées.

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les articles définis et indéfinis;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative;
- les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux;
- les types de phrases : déclarative, impérative, interrogative et exclamative;
- les temps et les modes des verbes;
- les structures de la phrase à plusieurs propositions;

- la syntaxe de la phrase interrogative et de la phrase négative;
- les éléments de coordination et de juxtaposition;
- le style direct et le style indirect.

Caractéristiques de la phrase informative

- les pronoms de la 3^e personne : personnels, possessifs, démonstratifs et relatifs;
- les tournures impersonnelles : il importe, il est à noter, il existe, il y a, etc.;
- les noms communs;
- les verbes informatifs;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative, les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux;
- les compléments de nom;
- les compléments du verbe;
- les adverbes;
- les appositions;
- les subordonnées relatives;
- les subordonnées circonstancielles.

Types de phrases

- déclarative;
- interrogative;
- impérative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Coordination et juxtaposition

La coordination et la juxtaposition dans une phrase sont deux moyens de joindre des mots de même nature ou de même fonction ou des propositions de même nature.

La coordination se sert le plus souvent de conjonctions de coordination mais aussi d'adverbes.

Pour assurer les liens entre les divers éléments, la juxtaposition utilise, pour sa part, la virgule, le point-virgule et les deux points.

Paragraphes

Une attention spéciale doit être apportée à la notion de paragraphes, notion à lier aux aspects importants développés dans le texte. L'observation du comportement des lecteurs a démontré qu'un article sans paragraphes était moins lisible. Il importe cependant de ne pas les multiplier, mais de regrouper les éléments cohérents en paragraphes logiques, bien liés les uns aux autres.

Signes de ponctuation

- la virgule;
- le point-virgule;
- le point;
- le point d'interrogation;
- le point d'exclamation;
- les deux points;
- les points de suspension;
- les guillemets;
- les tirets;
- les parenthèses;
- les crochets.

Il est important que l'élève justifie son choix des signes de ponctuation; de plus, une attention particulière doit être apportée à l'emploi de la majuscule : début de phrase et noms propres.

Procédés d'écriture utilisés pour rendre l'article plus informatif et plus intéressant

- l'énumération;
- la comparaison;
- la description;
- l'exemple;
- la périphrase;
- la répétition;
- le discours rapporté (déclaration ou témoignage d'une personne);
- les données statistiques.

Il est important que l'élève se rappelle que l'écriture journalistique emploie une phraséologie concise et précise (une phrase est une information).

Contraintes orthographiques

Tous les mots écrits dans les textes de l'élève doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il est important de revoir, au besoin, les cas prévus aux programmes des degrés antérieurs.

Techniques et outils

Les divers dictionnaires de langue et les grammaires sont des outils précieux pour une amélioration sensible de l'orthographe. L'objectivation, c'est-à-dire la réflexion de l'élève sur ses pratiques d'écriture, s'avère un excellent moyen de le sensibiliser à toutes les contraintes de l'orthographe. Il est sans doute nécessaire de prévoir aussi un apprentissage systématique des notions grammaticales. L'intégration de cet apprentissage aux pratiques de discours permettra à l'élève de mieux développer son habileté à écrire. Pour que cette intégration soit réussie, il importe d'établir constamment des liens entre les pratiques de

compréhension et les pratiques d'écriture. Cette interaction permettra un meilleur apprentissage de l'écriture, mais aussi une incitation ou un intérêt plus marqué pour la lecture. L'élève voudra connaître ce que les autres écrivent sur les sujets qui les intéressent et les préoccupent.

Noms communs, adjectifs (qualificatifs et numéraux)

La rédaction d'un article de journal fournit l'occasion de vérifier l'accord des noms communs, des adjectifs qualificatifs et numéraux pour tous les cas.

Accord des verbes et des participes passés

L'accord du verbe avec son sujet constitue un aspect important de l'orthographe grammaticale. Il est donc nécessaire d'accorder une importance particulière à cette notion. En situation d'écriture, il convient que l'élève observe attentivement comment il accorde les verbes conjugués et les participes passés; au besoin, il devient important qu'il justifie ces accords.

Résultat d'apprentissage général	
6	FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE ARGUMENTATIF sur un sujet lié ou non à l'actualité, DANS LE CADRE D'UN DÉBAT , afin de communiquer ses opinions sur le sujet.

Résultats d'apprentissage spécifiques	
L'élève doit pouvoir :	
Situation de communication	
6.1 *	choisir un sujet de nature à intéresser les destinataires et à permettre l'expression d'opinions dans le cadre d'un débat;
6.2 *	tenir compte des caractéristiques des destinataires (partie opposée et auditoire);
6.3 *	vérifier dans quelle mesure le sujet choisi est adapté à l'intérêt des destinataires;
6.4 *	exprimer clairement des opinions sur le sujet traité;
6.5 *	donner des explications claires, précises et suffisantes qui permettent au clan opposé et à l'ensemble de l'auditoire de bien comprendre les motifs sur lesquels repose l'expression d'opinions à l'égard des personnes, des évènements ou des situations, des lieux ou des objets dont il est question dans le débat;
6.6 *	donner suffisamment d'informations sur les personnes, les évènements, les lieux et les objets qui font partie de l'univers du sujet traité;
6.7 *	utiliser la langue correcte.
Fonctionnement du discours :	
6.8 *	adopter un point de vue dans la présentation de l'argumentation;
6.9 *	emprunter des arguments variés, pertinents, convaincants et en nombre suffisant;
6.10**	présenter de façon stratégique ses arguments;
6.11*	respecter la structure;
6.12*	employer des éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre;
6.13*	utiliser les marqueurs de relation de façon à bien structurer l'exposé.
Fonctionnement de la langue	
6.14*	utiliser une langue correcte;
6.15*	utiliser des pronoms et des adjectifs de façon à exprimer clairement ses opinions;
6.16*	employer les types et les formes de phrases qui conviennent;
6.17*	utiliser des phrases qui servent à révéler l'expression d'opinions;
6.18*	employer les verbes aux temps et aux modes appropriés;
6.19*	utiliser les éléments prosodiques qui maintiennent l'intérêt et facilitent la compréhension des destinataires;
6.20*	utiliser des indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions.

**D
É
B
A
T**

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>6. L'élève exprime son opinion dans le cadre d'un débat. Il tient compte des destinataires. Il présente des informations et des arguments pertinents. Il respecte la structure du débat. Il utilise des éléments prosodiques pour maintenir l'intérêt de ses destinataires et s'exprime dans une langue correcte.</p>	<p>6. L'élève exprime son opinion dans le cadre d'un débat. Il tient compte des destinataires. Il présente des informations et des arguments pertinents et variés. Il respecte la structure du débat. Il utilise des éléments prosodiques pour maintenir l'intérêt des destinataires et s'exprime dans une langue correcte.</p>	<p>6. L'élève exprime son opinion dans le cadre d'un débat. Il sélectionne ses informations en tenant compte des destinataires. Il exprime clairement son opinion et présente des arguments pertinents, variés et convaincants. Il respecte la structure du débat et choisit un ordre de présentation des arguments. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Il utilise des éléments prosodiques qui maintiennent l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion.</p>	<p>6. L'élève exprime son opinion dans le cadre d'un débat. Il sélectionne ses informations en tenant compte des destinataires. Il présente des arguments variés, pertinents et percutants. Il respecte la structure du débat et présente les arguments de façon stratégique. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Par la maîtrise des éléments prosodiques, il maintient l'intérêt de ses destinataires et réussit à les convaincre du bien-fondé de son opinion.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Moyens qui permettent de bien choisir un sujet

- l'énumération des raisons qui favorisent le choix du sujet;
- l'expression d'opinions face au sujet choisi;
- la caractérisation des personnes, des événements, des lieux et des objets qui font partie du sujet;
- l'inventaire des arguments pour et des arguments contre;
- la cueillette des informations à communiquer;
- le choix des informations à présenter;
- l'articulation de l'argumentation privilégiée, de la réfutation et de la contre-réfutation;
- la connaissance du sujet par les destinataires.

Parler d'un sujet intéressant peut sembler facile à première vue; cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, l'activité peut présenter certaines difficultés. L'élève doit bien préparer et effectuer des recherches pour que ses pairs comprennent l'intérêt de la présentation.

Même si le sujet est bien préparé, le débat comporte aussi une part d'improvisation en ce sens qu'il devient important pour chaque personne de répondre à l'argumentation soutenue par les autres membres du débat par la réfutation et aussi par la contre-réfutation.

Dans le débat, il faut donc voir venir les arguments du camp adverse et se préparer à les repousser.

Éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le sujet même de l'exposé;
- le titre, s'il y a lieu, de l'exposé;
- l'annonce claire et précise de faire connaître son opinion sur un sujet donné;
- la présence dans l'exposé de nombreux renseignements sur le sujet traité;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- les articulations du sujet : aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la présentation du sujet : subdivisions, pauses, silences et éléments prosodiques.

Éléments du discours qui révèlent l'identité des destinataires

- les références personnelles : le nom des personnes, leur appartenance à un groupe, etc.
- les formules d'appel;
- les pronoms;
- les mots mis en apostrophe;
- les appositions;

- le ton de la voix.

Facteurs qui mettent en évidence les caractéristiques des destinataires

- le nombre de personnes;
- l'âge, le sexe, la scolarité et l'occupation;
- l'homogénéité ou l'hétérogénéité du groupe;
- l'appartenance à un groupe ou à un organisme particulier;
- la connaissance et l'intérêt face au sujet traité;
- l'intérêt manifesté et l'attitude adoptée en fonction de l'émetteur.

Éléments du discours qui peuvent créer l'intérêt

- le choix des aspects traités;
- l'utilisation d'expressions qui interpellent les destinataires : emploi du vous, mots mis en apostrophe, allusion à des faits, à des événements connus et à des personnes en vue dans le milieu;
- le recours à des exemples, à des témoignages et à l'humour;
- les types d'arguments employés;
- le ton utilisé : émotif, humoristique, engagé, etc.

Éléments du discours qui servent à révéler l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif, numéral et indéfini;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom;
- les subordonnées;
- l'exclamatif, le comparatif et le superlatif;
- des expressions du type : je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que, etc.;
- l'emploi de déterminants de la 1^{re} personne;
- le ton employé : émotif, humoristique, engagé, etc.;
- l'interjection et l'interrogation;
- l'organisation du discours;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume.

Éléments du discours qui servent à révéler une certaine objectivité dans la présentation de ses opinions

- le choix d'un vocabulaire à tendance objective (emploi du terme précis et de l'expression juste);
- l'emploi d'un ton pertinent (en particulier, le ton didactique);
- l'utilisation d'une variété de langue appropriée (langue correcte, voire soutenue);

- l'emploi des pronoms de la 3^e personne;
- l'usage de tournures impersonnelles;
- l'utilisation d'arguments appuyés par des faits et des exemples vérifiés et vérifiables;
- le choix de marqueurs de relation adéquats : donc, parce que, en conséquence, mais, par contre, cependant, en bref, en conclusion...

Éléments du discours qui servent à nuancer des opinions

- les synonymes;
- les antonymes;
- les adverbes;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume;
- les accents d'insistance;
- les silences et les pauses de la voix.

Éléments du discours qui précisent les informations

- l'adjectif qualificatif à valeur informative;
- l'adjectif numéral;
- le complément du nom;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière, de quantité et de négation);
- le pronom;
- le verbe informatif;
- le complément du verbe;
- l'apposition;
- l'incise;
- la subordonnée relative;
- la subordonnée circonstancielle.

Éléments qui précisent les conditions de production et de réception de la communication

- le nombre et le genre de destinataire;
- le moment choisi (date, jour et heure);
- le nombre de personnes qui interviennent;
- la durée de l'exposé;
- le lieu et la disposition de la salle;
- la distance entre l'émetteur et les destinataires;
- le cadre matériel et les accessoires : écran, système de projection et d'amplification, éclairage, espace...;
- la préparation accordée à la communication;
- le moyen de communication utilisé : radio, télévision, bande sonore, vidéocassette, etc.;
- les réactions des destinataires;
- le contexte social et culturel.

Arguments utilisés pour convaincre les destinataires

- les faits;
- les données statistiques;
- les références qui font autorité;
- les exemples;
- les descriptions;
- les comparaisons;
- les gestes et les mimiques;
- les qualités de la voix : prononciation, intonation, débit et volume appropriés à la communication.

Ordre des arguments

- l'ordre croissant : du plus faible au plus fort;
- l'ordre décroissant : du plus fort au plus faible;
- l'ordre nestorien : les arguments les plus forts au début et à la fin, les plus faibles au centre.

Structure de l'exposé

- Une introduction qui présente le sujet choisi, énonce la thèse qui sera défendue et présente les aspects abordés. Cette introduction est souvent construite selon l'ordre suivant : sujet amené, sujet posé et sujet divisé.
- Un développement qui communique des informations sur le sujet traité et aborde différents aspects de nature à permettre l'expression d'opinions vis-à-vis de personnes, d'évènements ou de situations, de lieux ou d'objets.
- Une conclusion qui dégage une impression générale sur le sujet et qui invite l'auditoire à partager les opinions personnelles. Ce peut être l'occasion pour l'auditoire de poser des questions sur certains aspects abordés au cours de l'exposé.

Techniques et outils

Il est important d'amener l'élève à bien structurer son exposé. Le **plan** est une bonne façon de le convaincre de bien délimiter son sujet, de le rendre cohérent et d'assurer la progression dans l'élaboration des propos. La prise de notes et la documentation sont aussi deux autres moyens de cerner avec plus de précision le sujet et de mieux le développer. Il importe aussi d'amener l'élève à réviser le texte de son exposé.

Éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre

- l'annonce des aspects traités;
- les marqueurs de relation : premièrement, deuxièmement, puis, d'abord, ensuite, après... :
- la juxtaposition et la coordination des phrases;
- la subordination;
- les phrases charnières;
- les silences et les pauses de la voix.

Marqueurs de relation

Et, de plus, en outre...
Parce que, attendu que, car...
Comme, ainsi que, de même que
Si, dans l'hypothèse où, en admettant que...
Cependant, mais, par ailleurs, bien que...
Donc, par conséquent, c'est pourquoi...
Car, c'est-à-dire, à savoir...
Par exemple, notamment, à savoir...
Alors, ensuite, puis...

Rapports

Addition
Cause
Comparaison
Condition
ou supposition
Concession
ou opposition
Conclusion
ou conséquence
Explication
Illustration
Temps
etc.

Modalités d'organisation du débat

Choix de l'animateur

Cette personne devra posséder une bonne connaissance du sujet traité au cours du débat et des différents points de vue qui seront exprimés; sa tâche consistera à :

- présenter le sujet;
- donner la parole aux intervenants;
- établir des liens entre les divers exposés;
- faire preuve d'une certaine objectivité, c'est-à-dire ne pas prendre parti pour un groupe en particulier;
- permettre à chaque personne de s'exprimer sur le sujet en débat;
- écouter avec calme les différents points de vue exprimés;
- questionner, au besoin, les intervenants pour permettre une meilleure compréhension du sujet abordé;
- réduire, si possible, les tensions au sein du groupe;
- gérer le temps pour bien respecter l'horaire et pour éliminer les frustrations.

Distribution des rôles

Chaque équipe qui participe au débat identifie préalablement le point de vue qu'elle aura à défendre: le **POUR** ou le **CONTRE**.

Chaque membre de chacune des équipes précise son rôle et définit ses stratégies: Qui aborde tel aspect? Qui parle en premier? Qui est plus habile pour utiliser tel type d'arguments? Qui se sent plus à l'aise pour répondre aux questions, aux réfutations de l'autre camp? Qui peut mieux clore le débat? Etc.

Disposition matérielle des lieux

Il s'avère important de prévoir la disposition du local de façon à mettre en évidence les personnes appelées à intervenir: d'un côté, le groupe favorable au **POUR** et, de l'autre, celui qui défend le **CONTRE**.

L'animateur se place au centre, entre les deux groupes; l'auditoire est disposé bien en face.

Évaluation du débat

Une équipe d'évaluation (ou plusieurs équipes en alternance ou même toute la classe) peut être choisie pour juger de la valeur du débat sous différents aspects :

- choix du sujet;
- traitement du sujet;
- valeur de l'argumentation;
- pertinence et force de la réfutation et de la contre-réfutation;
- qualité de la présentation.

Déroulement du débat

Ouverture du débat

Ouverture du débat par l'animateur selon les modalités suivantes :

- exposé du sujet traité;
- présentation des personnes qui participent au débat;
- identification des points de vue défendus: l'équipe qui défend le **POUR** et celle qui est favorable au **CONTRE**;
- communication des règles de procédures à suivre: fonctionnement général, droit de parole, genres de questions admises, participation de l'auditoire, gérance du temps, etc.

Présentation des différents points de vue

- présentation de l'exposé de chaque membre du groupe identifié au **POUR**;
- présentation de l'exposé de chaque membre du groupe identifié au **CONTRE**.

Il est aussi possible de présenter les deux points de vue en alternance : un membre du groupe identifié au **POUR** fait son exposé; un membre de l'équipe du **CONTRE** intervient pour présenter son point de vue; cette alternance se poursuit ainsi pour tous les exposés.

Échange entre les deux groupes

- période de questions entre les membres des deux équipes : cette période d'échange permet aux intervenants de clarifier leurs points de vue, de faire ressortir les contradictions de l'équipe adverse, de mettre en évidence la réfutation et la contre-réfutation.

Participation de l'auditoire

- période de questions de l'auditoire aux membres du débat; des objections et des commentaires peuvent aussi être formulés.

Conclusion

- clôture du débat par l'animateur avec synthèse des points de vue exprimés;
- présentation de la décision de l'équipe d'évaluation; l'auditoire peut aussi faire état de ses préférences.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les aspects abordés;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Adjectifs qui servent à l'expression d'opinions

- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive;
- les adjectifs possessifs;
- les adjectifs démonstratifs;
- les adjectifs numéraux;
- les adjectifs indéfinis.

Types de phrases

- déclarative;
- impérative;
- interrogative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative.

Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase

- les pronoms;
- les adjectifs qualificatifs à valeur informative et à valeur expressive, les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux et indéfinis;
- les types de phrases: déclarative, impérative, interrogative et exclamative;
- les temps et les modes des verbes.

Caractéristiques de la phrase expressive

- la présence des pronoms je, me, moi, tu, te, toi, nous ou vous;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité de l'émetteur;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive: adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des émotions, des attitudes, des sentiments, des opinions ou des comportements;
- la présence du ou des destinataires: toi, tu, te, vous, vous toutes et tous, etc.;
- les expressions qui expriment un point de vue personnel : à mon avis, d'après moi, pour ce qui est de moi, selon moi, quant à moi, etc.;
- l'emploi de verbes qui expriment des émotions, des sentiments, des opinions, des jugements et des critiques : je pense que, je préfère, j'aime, je n'apprécie pas, je désire, je crois que...;
- le vocabulaire expressif qui donne à la communication une valeur appréciative;
- l'interjection et l'exclamation;
- l'apposition.

Temps et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des émotions, des sentiments ou des opinions sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à son auditoire.

Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception du message

Prononciation

L'élève prononce clairement les voyelles et les consonnes. Les exposés devront lui fournir l'occasion d'améliorer sa prononciation dans le cadre des particularités régionales. Les diphtongaisons, l'escamotage, la prononciation molle et les hésitations sont à éviter. Les liaisons doivent aussi faire l'objet d'une attention soutenue.

Intonation

Comme c'est l'intonation qui donne de la conviction, de la chaleur et de l'expressivité aux

paroles, l'élève doit varier l'intonation en fonction des types de phrases et des informations communiquées.

Comme le débat est une forme de communication qui fait ressortir la subjectivité de l'émetteur, il est important que l'élève modifie et adapte son intonation aux divers types d'arguments employés afin de mieux convaincre les destinataires. Cependant, l'élève doit adopter une intonation de nature à favoriser la communication dans le cadre d'un débat structuré et ce, dans le respect des diverses prises de parole.

Débit

Le débit est un facteur important dans la compréhension d'un exposé. Un débit trop rapide peut empêcher les destinataires de saisir le message alors qu'un débit trop lent peut faire chuter l'intérêt et engendrer la monotonie. Cependant, l'élève doit conserver un débit qui favorise la communication et ce, tout au cours du débat : pendant l'exposé et au cours des périodes d'échanges, de commentaires ou de questions.

Volume

L'élève doit se faire entendre de son auditoire. Il doit éviter les extrêmes : parler trop fort ou parler avec une voix trop faible. L'élève doit varier le volume de sa voix pendant l'exposé. L'utilisation d'une voix plus forte à certains moments ou plus faible à d'autres instants servira à attirer l'attention sur des points particuliers de l'exposé.

Comme la qualité de l'argumentation se trouve souvent affectée par le volume emprunté, l'élève doit être sensibilisé au bon volume à adopter.

Indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions

- les regards;
- les gestes;
- les mimiques;
- les attitudes;
- l'allure générale.

L'élève doit contrôler son trac et, pour ce faire, il serait important de lui rappeler de travailler sa respiration; cette stratégie lui permettra d'éviter les bégaiements, les répétitions et les silences inappropriés.

7	Résultat d'apprentissage général FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE EXPRESSIF sur un sujet lié ou non à l'actualité afin de communiquer ses opinions.
----------	--

Résultats d'apprentissage spécifiques		E X P O S É O R A L
L'élève doit pouvoir :		
Situation de communication		
7.1 *	choisir un sujet de nature à intéresser les destinataires;	
7.2 *	identifier les destinataires de l'exposé et les rapports entretenus avec eux;	
7.3 *	tenir compte des caractéristiques des destinataires;	
7.4 *	exprimer clairement des opinions sur le sujet;	
7.5 *	donner des explications claires, précises et suffisantes qui permettent à l'auditoire de bien comprendre les motifs sur lesquels repose l'expression d'opinions à l'égard de personnes, d'évènements ou de situations, de lieux ou d'objets;	
7.6 *	donner suffisamment d'informations sur les personnes, sur les évènements, sur les lieux et sur les objets qui font partie de l'univers du sujet traité ;	
7.7 **	tenir compte des conditions de production et de réception de la communication;	
7.8 *	utiliser la langue correcte;	
7.9 *	emprunter des stratégies qui permettent de mieux intéresser les destinataires	
Fonctionnement du discours		
7.10 *	énoncer clairement le sujet de l'exposé;	
7.11 *	nommer les différents aspects abordés au cours de l'exposé;	
7.12 *	s'assurer que les points abordés dans l'exposé se rapportent au sujet traité;	
7.13 *	respecter la structure;	
7.14 *	présenter des informations et des opinions dans un ordre qui permet une meilleure réception de la communication;	
7.15 **	utiliser des éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre.	
Fonctionnement de la langue		
7.16 *	employer un vocabulaire varié, clair et précis;	
7.17 *	utiliser des pronoms et des adjectifs de façon à exprimer clairement des opinions;	
7.18 *	utiliser des phrases qui servent à révéler l'expression d'opinions;	
7.19 *	employer les verbes aux temps et aux modes appropriés à cette forme de communication;	
7.20 *	utiliser les éléments prosodiques qui maintiennent l'intérêt et facilitent la compréhension de l'exposé;	
7.21 *	utiliser des indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions.	

Profil de compétence

À la fin de la 12^e année...

Acceptable/cours modifié	Acceptable/cours régulier	Attendu	Supérieur
<p>7. L'élève exprime son opinion dans un exposé oral expressif. Il tient compte des destinataires et ses informations sont diversifiées et suffisantes pour capter leur intérêt. Il respecte la structure de l'exposé. Il s'exprime dans une langue correcte.</p>	<p>7. L'élève exprime son opinion dans un exposé oral expressif. Il tient compte des destinataires. Ses explications sont suffisantes et présentées de façon cohérente afin de maintenir l'intérêt des destinataires. Il respecte la structure de l'exposé. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire juste.</p>	<p>7. L'élève exprime clairement son opinion dans un exposé oral expressif. Il tient compte des destinataires. Il présente des informations pertinentes, variées et en nombre suffisant. Il respecte la structure de l'exposé et choisit un ordre de présentation des arguments. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Il utilise des éléments prosodiques qui maintiennent l'intérêt de ses destinataires.</p>	<p>7. L'élève exprime clairement son opinion dans un exposé oral expressif. Il tient compte des destinataires. Ses explications sont précises et suffisantes et elles sont présentées de façon cohérente et percutante. Il respecte la structure de l'exposé et présente ses informations de façon stratégique. Il s'exprime dans une langue correcte et utilise un vocabulaire riche et varié. Par la maîtrise des éléments prosodiques, il maintient l'intérêt de ses destinataires.</p>

Contenu

La réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique sera facilitée si l'élève acquiert des connaissances sur les éléments suivants :

Moyens qui permettent de bien choisir un sujet

- l'inventaire des intérêts et des informations qui caractérisent le sujet;
- l'énumération des raisons qui favorisent ce choix;
- la pertinence du sujet, son actualité et son importance;
- l'expression des opinions face au sujet choisi;
- la consultation de personnes de l'entourage et de spécialistes;
- la lecture de volumes, d'articles de revues ou de journaux et de feuillets informatifs;
- le compte rendu d'expériences personnelles ou d'enquêtes;
- la consultation d'encyclopédies et de dictionnaires spécialisés;
- l'audition d'émissions radiophoniques ou télévisées, de bandes sonores et de vidéocassettes;
- la cueillette d'informations nouvelles à communiquer;
- le choix des aspects à traiter;
- la connaissance du sujet par les destinataires.

L'élève doit parler d'un sujet qui l'intéresse. Il serait important qu'il prenne conscience de la nécessité de bien se préparer et d'effectuer des recherches pour que ses pairs comprennent l'intérêt de la présentation.

Intention de communication

Au cours de l'exposé, l'émetteur doit exprimer clairement ses opinions sur le sujet traité.

Éléments du discours qui révèlent l'intention de faire connaître ses opinions

- le sujet même de l'exposé;
- l'annonce claire et précise de faire connaître ses opinions sur un sujet donné;
- la présence dans l'exposé de nombreux renseignements sur le sujet traité;
- l'expression explicite de sentiments, d'opinions et de jugements sur le sujet;
- le titre de l'exposé;
- les articulations du texte : aspects abordés, division en parties et marqueurs de relation;
- la présentation du texte : disposition du texte, subdivisions et éléments prosodiques.

Éléments du discours qui révèlent l'identité des destinataires

- les références personnelles : le nom des personnes, leur appartenance à un groupe, etc.;
- le type de commentaires :
 - angle sous lequel le sujet est abordé;
 - le rappel des connaissances antérieures;

- les formules d'appel;
- les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs et relatifs);
- les mots mis en apostrophe;
- la variété de langue.

Facteurs qui mettent en évidence les caractéristiques des destinataires

- le nombre de personnes;
- l'âge, le sexe, la scolarité et l'occupation;
- l'homogénéité ou l'hétérogénéité de groupe;
- l'appartenance à un groupe ou à un organisme particulier;
- la connaissance et l'intérêt face au sujet traité;
- l'intérêt manifesté et l'attitude adoptée en fonction de l'émetteur.

Éléments du discours qui servent à révéler l'expression d'opinions

- le nom commun et le nom propre;
- l'adjectif qualificatif (mélioratif ou péjoratif), possessif, démonstratif et numéral;
- le complément du nom et le complément du verbe;
- le verbe expressif;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière et de quantité);
- le pronom (personnel, démonstratif, possessif et relatif);
- la subordonnée relative et la subordonnée conjonctive;
- l'exclamatif, le comparatif et le superlatif;
- des expressions du type : je crois que, je pense que, à mon avis, selon moi, d'après moi, je suis d'avis que, etc.

Éléments du discours qui servent à nuancer des opinions

- les synonymes;
- les antonymes;
- les adverbes;
- les éléments prosodiques : prononciation, intonation, débit et volume;
- les accents d'insistance;
- les silences et les pauses de la voix.

Qualité des informations

En plus de l'expression d'opinions sur le sujet traité, un exposé à caractère expressif doit fournir aussi, d'une façon claire et précise, des informations sur des personnes, des événements, des lieux et des objets qui font partie de l'univers du sujet abordé, et ce, en fonction des destinataires.

Éléments du discours qui précisent les informations

- le nom commun;
- le nom propre;

- l'adjectif qualificatif à valeur informative;
- l'adjectif numéral;
- le complément du nom;
- l'adverbe (de temps, de lieu, de manière et de qualité);
- le pronom;
- le verbe informatif;
- le complément du verbe;
- l'apposition;
- l'incise;
- les subordonnées.

Éléments qui précisent les conditions de production et de réception de la communication

- le nombre et le genre de destinataires;
- le moment choisi (date, jour et heure);
- la durée de l'exposé;
- le lieu et la disposition de la salle;
- la distance entre l'émetteur et les destinataires;
- le cadre matériel et les accessoires : écran, système de projection et d'amplification, éclairage, espace...;
- la préparation accordée à la communication;
- le programme de la rencontre;
- le nombre de personnes qui interviennent;
- le moyen de communication utilisé : radio, télévision, bande sonore, vidéocassette, etc.;
- les réactions des destinataires;
- le contexte culturel et social.

Variété de langue

Ordinairement, ce type de communication appartient à la langue correcte, celle qui respecte la norme. De plus, il est nécessaire que l'émetteur respecte le temps alloué à la présentation de l'exposé.

Stratégies ou moyens pour intéresser les destinataires

- les exemples;
- les descriptions;
- les comparaisons;
- les photographies, les graphiques, les tableaux, les diapositives ou les enregistrements;
- les gestes et les mimiques;
- les qualités de la voix : prononciation, intonation, débit et volume appropriés à la communication;
- les silences et les pauses de la voix.

Éléments qui permettent d'énoncer clairement le sujet

- l'annonce du sujet;
- l'annonce explicite d'exprimer ses opinions;
- les premiers mots des paragraphes;
- le vocabulaire à tendance subjective;
- l'utilisation de noms communs, de noms propres, d'adjectifs qualificatifs et numéraux, de compléments du nom qui précisent les opinions;
- l'emploi de pronoms et de déterminants de la 1^{re} personne;
- les marqueurs de relation;
- l'organisation du texte.

Structure de l'exposé

L'exposé comprend ordinairement :

- une introduction qui présente le sujet (problème, situation ou phénomène), fournit les raisons de ce choix et énonce clairement les aspects qui seront abordés. L'introduction peut donner aussi l'occasion de présenter une photo, une affiche ou quelques diapositives; si l'exposé se fait avec démonstration, il est important de profiter de l'occasion pour montrer l'objet en question.
- un développement qui communique des informations sur le sujet traité et aborde différents aspects de nature à permettre l'expression d'opinions vis-à-vis de personnes, d'évènements ou de situations, de lieux ou d'objets.
- une conclusion qui dégage une impression générale sur le sujet et qui invite l'auditoire à partager les opinions exprimées à son égard; la deuxième partie de la conclusion peut aussi inviter les destinataires à exprimer leurs opinions personnelles. Ce peut être l'occasion pour l'auditoire de poser des questions sur certains aspects abordés au cours de l'exposé.

Techniques et outils

Il est important que l'élève structure son exposé. Le plan est une bonne façon de le convaincre de bien délimiter son sujet, de le rendre cohérent et d'assurer la progression dans l'élaboration des propos. La prise de notes et la documentation sont aussi deux autres moyens de cerner avec plus de précision le sujet et de mieux le développer. Il importe aussi que l'élève révise le texte de son exposé.

Éléments du discours qui permettent le passage d'une partie à une autre

- l'annonce des aspects traités;
- les marqueurs de relation : premièrement, deuxièmement, puis d'abord, ensuite, après...;
- la juxtaposition et la coordination des phrases;
- la subordination;
- les phrases charnières;
- les silences et les pauses de la voix.

Éléments qui permettent de bien définir un mot, un groupe de mots ou une expression

- le contexte;
- la situation de communication;
- le sujet traité;
- les aspects abordés;
- les destinataires;
- le vocabulaire en usage.

Pronoms

- personnels;
- possessifs;
- démonstratifs;
- relatifs;
- indéfinis.

Adjectifs qui servent à l'expression d'opinions

- qualificatifs à valeur expressive;
- démonstratifs;
- possessifs;
- numéraux.

Types de phrases

- déclarative;
- impérative;
- interrogative;
- exclamative.

Formes de phrases

- affirmative;
- négative;
- passive.

Caractéristiques de la phrase expressive

- la présence des pronoms je, me, moi, tu, te, toi, nous, vous;
- toutes les expressions qui révèlent les traits de la personnalité de l'émetteur;
- les adjectifs qualificatifs à valeur expressive : adjectifs appréciatifs ou dépréciatifs;
- les attributs qui expriment des émotions, des attitudes, des sentiments, des opinions ou des comportements;
- la présence du ou des destinataires : toi, tu, te, nous, vous, toutes et tous, etc.;

- les expressions qui expriment un point de vue personnel : à mon avis, d'après moi, pour ce qui est de moi, selon moi, quant à moi, etc.;
- l'emploi de verbes qui expriment des émotions, des sentiments, des opinions, des jugements et des critiques : je pense que, je préfère, j'aime je n'apprécie pas, je désire, je crois que...;
- le vocabulaire expressif qui donne à la communication une valeur appréciative;
- l'interjection et l'exclamation;
- l'apposition.

Temps et modes utilisés dans l'expression d'opinions

Les temps les plus employés pour exprimer des émotions, des sentiments ou des opinions sont le présent, le passé composé et le futur; l'imparfait et le passé simple peuvent aussi être utilisés.

Les modes les plus employés sont l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif. L'impératif devient important quand l'émetteur s'adresse directement à son auditoire.

Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception du message

Prononciation

L'élève doit prononcer clairement les voyelles et les consonnes. Les exposés devront lui fournir l'occasion d'améliorer sa prononciation dans le cadre des particularités régionales. Les diphtongaisons, l'escamotage, la prononciation molle et les hésitations sont à éviter. Les liaisons doivent aussi faire l'objet d'une attention soutenue.

Intonation

Comme c'est l'intonation qui donne de la conviction, de la chaleur et de l'expressivité aux paroles, l'élève doit varier l'intonation en fonction des types de phrases et des informations communiquées.

Débit

Le débit est un facteur important dans la compréhension d'un exposé. Un débit trop lent peut faire chuter l'intérêt et engendrer la monotonie.

Volume

L'élève doit se faire entendre de son auditoire. Il doit éviter les extrêmes : parler trop fort ou parler avec une voix trop faible.

Indices non verbaux qui permettent une meilleure expression d'opinions

- Les regards;
- Les gestes;
- Les mimiques;
- Les attitudes;
- L'allure générale.

L'élève doit contrôler son trac en travaillant sa respiration, ce qui lui permettra d'éviter les bégaiements, les répétitions et les silences inappropriés.

Tableau des notions – 11^e année

Syntaxe

La phrase

La structure de la phrase

- Notion de proposition infinitive

Les procédés d'écriture

- litote

Les groupes fonctionnels

Le groupe-attribut

- notion
- emploi

Le mot

- pronom personnel
 - emploi de « soi », « lui », « elle », « eux », utilisés seuls ou avec « même »
- pronom relatif
 - formes composées : emploi de « lequel », « duquel », « auquel » et « quiconque »
 - emploi de « dont » et « quoi »
- pronom interrogatif
 - notion
 - formes
 - sens et emploi de « qui », « que », « quoi » et « lequel »
- pronom indéfini
 - notion
 - formes
 - emploi

L'adjectif

- adjectifs déterminatifs
 - adjectif indéfini

Le verbe

- verbe transitif direct et indirect
- verbe intransitif
- variation du verbe : voix active et voix passive
- emploi des modes et des temps

Orthographe grammaticale

Le nom

La formation du féminin

- noms les plus usuels qui représentent certaines difficultés quant au genre :
 - noms masculins : épiderme, hémisphère, intermède...
 - noms féminins : équivoque, obsèques, vésicule...
 - cas de « gens »
 - cas de « amour », « délice » et « orgue »
 - noms de métiers

La formation du pluriel

- noms composés avec éléments soudés
- noms composés avec éléments non soudés
- noms empruntés aux langues étrangères

Le pronom

Le pronom indéfini

- accord

L'adjectif

L'adjectif qualificatif

- accord
 - adjectifs composés formés de deux adjectifs (les plus usuels)
 - cas de « demi », « à demi », « mi », « semi », « nu »
 - cas de « possible », « fort », « haut », « plein », « bas », « grand »

L'adjectif indéfini

- cas de « aucun », « nul », « certain », « chaque », « divers », « quelque », « même », « tout », « n'importe quel », « tel »

Le verbe

Le participe passé

- accord du participe passé des verbes pronominaux

L'accord du verbe avec son sujet

- accord du verbe ayant pour sujet des mots résumés par « tout », « rien », « chacun », « nul », etc.
- accord du verbe ayant pour sujet des mots avec une indication numérale plurielle
- accord du verbe ayant pour sujet « l'un ou l'autre », « l'un et l'autre »
- accord du verbe ayant pour sujet des mots joints par « comme », « ainsi que », « avec », « ou », « ni »
- accord du verbe ayant pour sujet « ce », « c' » (cas de « c'est » et « ce sont »)
- accord du verbe ayant pour sujet un groupe à structure complexe comme « le plus de ... », « plus d'un... », « moins de deux... », etc.

La conjugaison : emploi des modes et des temps verbaux

- verbes « conclure », « courir », « décevoir », « falloir », « mentir », « partir », « pleuvoir », « recevoir », « rire », « sortir », « suffire », « se taire »
- verbes « cuire », « luire », « inclure », « nuire », « prévoir », « sentir », « servir », « souffrir », « soustraire », « suivre », « valoir », « vêtir », « vivre » et « haïr »
- verbes usuels se terminant en « indre, soudre, aître et ôtre » comme « connaître », « paraître », « naître », « résoudre », « peindre » et « craindre »

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie présentée ici se veut un outil d'information pour les enseignants qui désirent en savoir davantage sur la compétence communicative, l'analyse du discours, la lecture et la compréhension, les types de discours, les activités rédactionnelles et l'évaluation des habiletés langagières.

Les ouvrages choisis peuvent se classer en trois catégories: des textes de réflexion théorique, des textes à saveur théorique mais teintés d'aspects didactiques et des textes plus proches des préoccupations pratiques de la classe. Comme la compréhension est un acte de production de sens, un acte dynamique qui se vit entre le lecteur et le texte (et par lui avec le locuteur), un acte porteur de signification, il va sans dire que la lecture de ces ouvrages laisse la place à une autre lecture, celle du personnel enseignant, qui viendra enrichir ces textes puisque la lecture qui en sera faite produira nécessairement d'autres textes.

ALLAIN, M. Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

ALVAREZ, Gerardo, « L'utilisation pédagogique de la notion d'actes de paroles », dans *Dialogues et cultures*, n° 21, Québec, juillet 1981, p. 53-65.

ARMSTRONG, T. Les intelligences multiples dans votre classe, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

ARPIN, L., CAPRA, L. Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

ASCD. Education in New Era, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000.

BAMBERGER, Richard, *Développer l'habitude de la lecture*, n° 72, Paris, Unesco, 1975, 55 p., (série Études et documents d'informations).

BARTH, B.-M. Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, coll. Pédagogies, Paris, Retz Nathan, 1993.

BÉGIN, Denis, avec la collaboration de Richard Perreault, *La chanson québécoise*, Cap-de-la-Madeleine, Éditions du Réseau U, 1987, 54 p.

BÉLAND, Jean-Pierre, « Niveaux de compréhension », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 95-117.

BERTRAND, Y., VALOIS, P. Fondements éducatifs pour une nouvelle société, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.

BLACK, P., WILIAM, D. Inside the black box – Raising standards through classroom assessment, Phi Delta Kappas, Octobre 1998.

BOUTHILLIER, Robert et Viviane, « Le conte populaire en classe de français », dans *Le français aujourd'hui*, numéro 43, *Les contes*, Paris, septembre 1978, p. 7-19.

BOUYSSOU, G., ROSSANO, P., RICHAUDEAU, F. Oser changer l'école, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002.

BROOKS, J.G., BROOKS, M.G. The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding, Alexandria (USA), ASCD 2000.

CALBRIS, Geneviève, « Structure des titres et enseignes », dans *Le français dans le monde*, n° 166, Paris, janvier 1982, p. 26-38, p. 53-54.

CARON, J. Quand revient septembre, guide sur la gestion de la classe participative, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

CARON, J. Quand revient septembre, recueil d'outils organisationnels, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996.

CHARAUDEAU, Patrick. *Langage et discours, Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université, 1983, 196 p., (coll. « langue-Linguistique-Communication »).

CHAROLLES, Michel. « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », dans *Langue française*, no 38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, Paris, Larousse, mai 1978, p. 7-41.

CHAROLLES, Michel. « L'analyse des processus rédactionnels: aspects linguistiques, psychologiques et didactiques », dans *Pratiques*, n° 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, p. 3-21.

CHAROLLES, Michel. « Les activités rédactionnelles », dans *Pratiques*, n° 49, *Les activités rédactionnelles*, Metz, mars 1986, 120 p.

CHARPENTREAU, Jacques. *Le mystère en fleur, les enfants et l'apprentissage de la poésie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1979, 351 p.

CODDING, D.D., MARSH, J.B. The New American High School, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998.

COHEN, E.G. Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.

COHEN, Isdey et Yannick MAUFFREY. *Vers une nouvelle pédagogie de la lecture*, Paris, Godin-Bourrelrier, 1983, 223 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999.

DA SILVA, Christian, Georges JEAN, et Jean-Hugues MALINEAU. *L'enfant et la poésie, Poésie I*, Paris, Armand Colin, 1985, 199 p.

DAWS, N., SINGH, B. Formative assessment : to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?, *School Science Review*, Vol. 77, 1996.

DELAS, Daniel, *Poétique-pratique*, Paris, CEDIC, 1977, 173 p., (coll. « Textes et non textes »).

DENHIÈRE, Guy, « La lecture et la psychologie cognitive: quelques points de repère », dans *Écriture III*, Paris, Éditions Retz, 1989, p. 23-33, (coll. « Actualité pédagogique »).

DESCHÊNES, André-Jacques, *La compréhension et la production de textes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988, 136 p., (coll. « Monographies de psychologie »).

DEVELAY, M. Donner du sens à l'école, 2e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998.

DORE, L., MICHAUD, N., MUKARUGAGI, L. Le portfolio, évaluer pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

DOYON, C., LEGRIS-JUNEAU, D. Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages, France, *Chronique Sociale*, 1991.

DUMORTIER, J.-L. et Fr. PLAZANET. *Pour lire le récit L'analyse structurale au service de la pédagogie de la lecture*, Bruxelles, Édition A. de Boeck, 1980, Paris-Gembloux, et Éditions L. Duculot, 1980, 185 p.

FARR, R., TONE, B. Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

FORTIER, Gilles, « La méthode du questionnement réciproque », dans *Québec français*, n° 152, Québec, décembre 1983, p. 57-60.

FOSSION, André et Jean-Paul LAURENT. *Pour comprendre les lectures nouvelles Linguistique et pratiques textuelles*, deuxième édition, Bruxelles, A. de Boeck, 1981, 167 p., (coll. « Langues nouveaux, Pratiques nouvelles »).

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation: A meta-analysis", *exceptional children*, Vol. 53, 1986.

FULLAN, M. *Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.

FULLAN, M. *Change Forces, The sequel*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999.

FULLAN, M., HARGREAVES, A. *What's Worth Fighting For? Working Together For Your School*, Ontario, 1992.

GAGNON, Jean-Claude et Jacques GARNEAU. *Lire, écrire un récit*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1983, 57 p. (coll. « Enseignement du français au secondaire »).

GAILLARD, Philippe, *Technique du journalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 127 p., (coll. « Que sais-je ? »).

GAUDREAU, Claudette, *Comment lire les temps verbaux dans les textes*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, Publications PPMF-Laval, 1982, 133 p., (coll. « L'enseignement du français au secondaire »).

GIRARD, Francine, *Apprendre à communiquer en public*, deuxième édition revue et corrigée, Beloeil, La Lignée, 1985, 277 p.

GOSSEN, D., ANDERSON, J. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.

GSCHWIND-HOLTZER, Gisèle, *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*, Paris, Hatier-Crédif, 1982, 128 p.

GUIRAUD, Pierre, *La versification*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, 128 p., (coll. « Que sais-je?, n° 1377 »).

GUIRAUD, Pierre, *Les jeux de mots*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 128 p., (coll. « Que sais-je? , n° 1656 »).

HALTÉ, Jean-François, « Pour changer l'écrire », dans *Pratiques*, n° 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction de textes*, Metz, mars 1981, p. 23-46.

HALTÉ, Jean-François, « Travailler en projet » dans *Pratiques*, n° 36, *Travailler en projet*, Metz, décembre 1982, p. 37-77.

HASS, Ghislaine et Danielle LORROT. « Pédagogie du texte descriptif », dans *Pratiques*, n° 55, *Les textes descriptifs*, Metz, septembre 1987, p. 28-60.

HERMAN, J. L., ASCHBACKER, P. R., WINTERS, L. *A practical guide to alternative assessment*, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992.

HIVON, R. *L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation*, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993.

HOERR, T. Intégrer les intelligences multiples dans votre école, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOULD, Raymond, *Les habitudes de lecture des élèves du secondaire, Développement des habitudes de lecture au secondaire* deuxième partie, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, janvier 1981, 93 p., (coll. « SREP »).

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Ajouter aux compétences, enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2000.

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

HOWDEN, J., MARTIN, H. La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1997.

JEAN, Georges, *Le pouvoir des contes*, Tournai Casterman, 1981, 239 p., (coll. « E3 »).

JEAN, Georges, *Lectures de la poésie*, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, 1980, 204 p., (coll. « Les cahiers de poésie I »).

JEAN, Georges, *Les voies de l'imaginaire enfantin: les contes, les poèmes, le réel*, Paris, Éditions du Scarabée, 1979, 166 pages, (coll. « Pédagogies nouvelles »).

JENSEN, E. Le cerveau et l'apprentissage, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LAMBERT, L. Building Leadership Capacity in School, Alexandria (USA), ASCD, 1998.

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent, brochure 2000E/F, Ottawa

LECLERC, Jacques, *Qu'est-ce que la langue?*, deuxième édition remaniée, Montréal, Mondia Éditeurs, 1989, 459 p., (coll. « Synthèses »).

LECLERC, M. Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

LÉCUYER, Claudette. *Imaginaire et écriture*, Paris, Fernand Nathan, 1980, 104 p., (coll. « Pédagogie pratique »).

LEGENDTRE, R. Dictionnaire actuel de l'éducation, 2e édition, Montréal, Guérin Éditeur, 1993.

LEHMANN, Denis et Sophie MOIRAND. « Une approche communicative de la lecture », dans *Le français dans le monde*, n° 153, *Pratiques de la communication*, Paris, Hachette-Larousse, mai-juin 1980, p. 72-79.

LEMIEUX, Jacqueline, avec la collaboration de Hélène Fortier et de Pierre Rossignol. *Le français écrit par la cohérence du texte, rapport de recherche*, Cap-Rouge, Campus Notre-Dame-de-Foy, septembre 1987, 178 p.

LES QUOTIDIENS DU QUÉBEC, *Le journal en classe, Guide pédagogique*, Montréal, 1984, 71 p.

LUNDQUIST, Lita, *La cohérence textuelle Syntaxe Sémantique Pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordick, Forlag, 1980, 244 p.

LUNDQUIST, Lita, *L'analyse textuelle, méthode, exercices*, Paris, Cedic, 1983, 159 p., (coll. « Textes et non textes »).

LUSIGNAN, Guy, « L'apport de Goodman en lecture », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 9-30.

MAINGUENEAU, Dominique. *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981, 128 p., (coll. « Langue-Linguistique-Communication »).

MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. *Informé, convaincre Les secrets de l'écriture journalistique*, Paris, Syros, 1987, 191 p.

MASSERON, C., B. DUHAMEL, C. GARCIS et A. LECLAIRE. « Lire à l'école : analyses et propositions », dans *Pratiques*, n° 35, *La lecture*, Metz, octobre 1982, p. 27-70.

MILOT, Jean-Guy. « Comment situer le texte littéraire dans la dynamique de la communication », dans *Québec français*, n° 45, Québec, mars 1982, p. 72-73.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK. L'école primaire, octobre 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'études, français langue maternelle*, 1^{re} et 2^e secondaire, formation générale, février 1981, 103 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'utilisation du programme de*

français langue maternelle, Formation générale, secondaire, Québec, 1982, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Guide d'évaluation en classe, français langue maternelle*, secondaire, Québec, 1984, 219 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Les valeurs socioculturelles dans la compréhension et la production de discours*, Fascicule I: *De la théorie à la pratique*, secondaire, Québec, 1985, 129 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Pour développer l'habileté à lire-comprendre, Bibliographie sélective commentée*, Québec, 1987, 82 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule I, *Projets et activités de lecture*, Québec, 1988, 279 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, *Lire et aimer lire au secondaire*, fascicule II, *Bibliographie sélective commentée de livres de fiction québécois et étrangers*, Québec, 1988, 270 p.

MORISSETTE, R. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

MULLER, F. [en ligne]
http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/AEFE/evaluation_formative.htm (page consultée le 27 mars 2003).

NAYROLLES, Françoise. *Pour étudier un poème*, Paris, Hatier, 1987, 79 p., (coll. « Profil Formation »).

NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur comme expert de la cognition*, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998.

NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle*, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997.

PAGÉ, Michel. « Lecture et interaction lecteur-texte, Contribution à l'élaboration d'un modèle interactionniste de la lecture », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 31-71.

PALLASCIO, R. et D. LEBLANC. *Apprendre différemment*, Laval (QC), Édition Agence D'Arc, 1993.

PATILLON, Michel. *Précis d'analyse littéraire II, décrire la poésie*, Paris, Nathan, 1977, 142 p., (coll. « Nathan-Université »).

PATILLON, Michel. *Structures et techniques de la fiction*, Paris, Nathan, 1977, 144 p., (coll. « Nathan-Université »).

PERRENOUD, P. *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF Éditeur, 1997.

PERRENOUD, P. *Dix nouvelles compétences : INVITATION AU VOYAGE*, Paris, ESF Éditeur, 2000.

PERRENOUD, P. *L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*. Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998.

PERRENOUD, P. *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF Éditeur, 1997b

PETIT JEAN, André. « Écrire, décrire » dans *Pratiques*, n° 29, *La composition française Écrire, décrire Amélioration et correction des textes*, Metz, mars 1981, p. 85-119.

PETIT JEAN, André. « Exercices : analyses et productions de textes descriptifs », dans *Pratiques*, n° 56, *Les types de textes*, Metz, décembre 1987, p. 80-100.

PROPP, Vladimir. *Morphologie du conte*, Paris, Éditions du Seuil, 1965 et 1970, 254 p., (coll. « Points »).

PRZEMYCKI, H. *Pédagogie différenciée*, Paris, Édition Hachette, 1993.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José et alii, *Écrire en français Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1988, 223 p., (coll. « Techniques et méthodes pédagogiques »).

ROY, Bruno. *Imaginer pour écrire, atelier d'écriture et enseignement de la poésie*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1984, 211 p.

SAINT-LAURENT, L., J. GIASSON, C. SIMARD, J. J. DIONNE, É. ROYER, et collaborateurs. *Programme d'intervention auprès des élèves à risque, une nouvelle option éducative*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1995.

SARRAZIN, Robert. « L'objectivation et le développement des habiletés langagières », dans *Liaisons*, vol. 6, n° 3, *Objectivation Évaluation*, Montréal, mars 1982, p. 13-23.

SCALLON, G. L'évaluation formative, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2000.

SCALLON, Gérard. *L'évaluation formative des apprentissages, La réflexion*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 171 p.

SIMARD, Claude. « Synthèse de la recherche dans le domaine de l'expression écrite », *Didactique du français langue maternelle. Bilan des recherches québécoises*, sous la direction de Gilles Gagné et de Gérard-Raymond Roy, Sherbrooke, Éditions du CRP Montréal, Centre de diffusion du PPMF de l'Université de Montréal, 1989, p. 111-142.

SIMARD, Jean-Paul. *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éditions Ville-Marie et Éditions de l'Homme, 1984, 528 p.

SMITH, Frank. *La compréhension et l'apprentissage*, traduit et adapté par Alain Vézina, Montréal, Les Éditions HRW, 1979, 279 p.

SOUSA, D. A. Le cerveau pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1994.

SPRENGER-CHAROLLES, Liliane. « Lexique/apprentissage/connaissance du monde », dans *Pratiques*, n° 43, *Le sens des mots*, Metz, octobre 1984, p. 83-93.

SPRENGER-CHAROLLES, Liliane. « Quand lire, c'est comprendre, Approche linguistique et psycho-linguistique de l'activité de lecture », dans *Pratiques*, n° 35, *La Lecture*, Metz, octobre 1982, p. 7-25.

TARDIF, J. et G. CHABOT. La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000.

TARDIF, J. Le transfert des apprentissages, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999.

TIMBAL-DUCLAUX, Louis. *L'expression écrite, écrire pour communiquer*, Paris, Les Éditions ESF, 1986, 177 p., (coll. « Formation permanente en sciences humaines »).

TOCHON, François. *Didactique du français : des objectifs au projet pédagogique*, cahier n° 51, Genève, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, juillet 1988, 187 p., (coll. « Pratiques et théorie »).

TOMLINSON C.A. et A. S. DEIRSKY. *Leadership for Differentiating School and Classrooms*, ASCD, 2000.

TOMLINSON, C.A. *How to Differentiate Instruction In Mixed-Ability Classrooms*, 2e édition, ASCD, 2001.

TOMLINSON, C.A. *The Differentiated Classroom : Responding to the Needs of all Learners*, ASCD, 1999.

VALIQUETTE, Josée. *Les fonctions de la communication, au cœur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*, Québec, ministère de l'Éducation, 1980, 236 p., (coll. « SREP »).

VAN DIJK, Teun A. « Macrostructures sémantiques et cadre de connaissances dans la compréhension du discours », dans *Il était une fois, Compréhension et souvenir de récits*, textes traduits et présentés par Guy Denhière, Lille, Presses universitaires de Lille 1984, p. 49-84, (coll. « Psychologie cognitive »).

VAN GRUNDERBEECK, Nicole. « Difficultés d'apprentissage, Difficultés de lecture au secondaire », dans *Didactique de la lecture au secondaire*, Montréal, Les Éditions Ville-Marie, 1985, p. 121-148.

VANDENDORPE, Christian. *Apprendre à lire des fables, Une approche sémiocognitive*, Longueuil, Les Éditions du Préambule, 1989, 191 p.

VANOYE, Francis. « Fonctions du langage et pédagogie de la communication », dans *Pratiques*, no 40, *La communication*, Metz, décembre 1983, p. 101-114.

VIAU, R. *La motivation en contexte scolaire*, Saint-Laurent (QC) ERPI, 1994.

Vie pédagogique, avril-mai 2002.

YVROUD, G. [en ligne]

<http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articleevaform.PDF> (page consultée le 27 mars 2003)